



**Favoriser
l'égalité entre
les genres et
l'autonomisation
des femmes
grâce aux
infrastructures**

© UNOPS 2020

Tous droits réservés. La reproduction de toute information tirée de cette publication doit être accompagnée d'une citation complète.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNOPS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'UNOPS a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'UNOPS ne saurait être tenu responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Le présent rapport peut être cité comme suit :

Morgan G., Bajpai A., Ceppi P., Al-Hinai A., Christensen T., Kumar S., Crosskey S. et O'Regan N., *Favoriser l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes grâce aux infrastructures*, UNOPS, Copenhague, Danemark.

Pour en savoir plus :

Site Internet de l'UNOPS : www.unops.org/fr

Couverture : © Getty Images



Table des matières

1	Avant-propos	25	L'approche intégrée du genre dans le cycle de vie des infrastructures
4	Note concernant la COVID-19		Actions transversales
5	Introduction		Phase de planification
8	Les infrastructures, un moteur du changement		Phase de mise en œuvre
11	Difficultés et possibilités de différents secteurs des infrastructures		Phase de gestion
	Thèmes transversaux	34	L'approche de l'UNOPS et sa contribution en matière d'intégration de considérations liées au genre dans les infrastructures
	Énergie		Directives et outils pour l'intégration des questions liées au genre dans les projets
	Transports		Mise en œuvre de projets d'infrastructures
	Eau et assainissement		Services de conseils
	Déchets solides	38	Conclusion
	Communications numériques		
	Infrastructures éducatives	39	Notes de fin
	Infrastructures de santé		

Avant-propos



Grete Faremo
Secrétaire générale adjointe des Nations Unies
et Directrice exécutive de l'UNOPS

Partout dans le monde, un trop grand nombre de femmes et de filles manquent des occasions d'améliorer leur qualité de vie, pour une raison simple : les infrastructures qui les entourent n'ont pas été conçues en tenant compte de leurs besoins.

Des routes sombres, sans éclairage, et des installations sanitaires inadaptées empêchent des femmes d'accéder à des emplois ou à l'éducation. Des transports publics dangereux, où les violences et le harcèlement sexuel sont fréquents, empêchent des filles de réaliser leurs rêves. Des hôpitaux construits sans alimentation fiable en électricité et des maternités insalubres entraînent de nombreux décès tragiques et évitables.

Lorsque les infrastructures sont rares, les groupes marginalisés, comme les femmes et les filles, sont les plus touchés. Ce sont elles qui assument la majeure partie de la charge de travail non rémunéré, et leur pauvreté en temps est exacerbée par des infrastructures inadéquates, ce qui limite leur accès à l'emploi ou à l'éducation pour améliorer leur qualité de vie.

Cela doit changer.

Les besoins en infrastructures dans le monde sont immenses, et les effets de ce que nous construisons aujourd'hui dureront des décennies. Si nous construisons de façon discriminatoire, nous perpétuerons les inégalités pendant de nombreuses années. Alors qu'environ 97 mille milliards de dollars d'investissements sont nécessaires dans le secteur des infrastructures à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs de développement durable, nous avons

une responsabilité tant morale que financière de faire en sorte que cet investissement massif ne laisse personne pour compte. Nous ne pouvons tout simplement pas tolérer des infrastructures qui ne tiennent pas compte des différences entre les genres.

Pour que les infrastructures répondent aux besoins de tous et toutes, il faut changer fondamentalement la manière dont elles sont planifiées, construites et gérées. Ce changement commence par une conception inclusive qui garantit que les infrastructures répondent aux besoins de tous leurs utilisateurs et utilisatrices, y compris les femmes, les filles et d'autres groupes défavorisés. Le nombre d'infrastructures existantes dont la conception ne tient pas compte des besoins spécifiques de ces groupes est alarmant. Cela doit s'arrêter, dès maintenant, afin que les femmes et les filles ne soient pas laissées pour compte tandis que le monde se développe.

Le présent rapport s'inscrit dans un mouvement porté par l'UNOPS et d'autres entités pour changer de paradigme et s'assurer que l'égalité entre les genres soit considérée à toutes les étapes du cycle de vie des projets, à commencer par la conception.

En faisant la lumière sur le problème des infrastructures qui ne tiennent pas compte des différences entre les genres, et en présentant des outils et méthodes pour aider à résoudre ce problème, ce rapport a pour objectif de participer à la création d'infrastructures favorables à l'égalité entre femmes et hommes, qui constituent un pas de plus vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



Phumzile Mlambo-Ngcuka
Directrice exécutive d'ONU Femmes

En construisant des infrastructures adaptées, on peut améliorer considérablement la qualité de vie des femmes et des filles, en particulier celles qui sont actuellement les plus défavorisées. Grâce à des routes et des systèmes de transports qui desservent les foyers, les écoles, les champs et les marchés en toute sécurité ; grâce à l'alimentation en eau et en électricité à domicile, qui évite aux familles d'aller chercher ces ressources à l'extérieur ; grâce à une connectivité universelle à la société numérique ; grâce à des services sociaux qui soutiennent les familles en apportant des soins — il est possible de transformer les possibilités qui s'offrent aux femmes et aux filles.

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite de comprendre les multiples dimensions de la pauvreté des femmes. Si elles ne reçoivent pas de soutien, la responsabilité de prendre soin de leurs proches et d'assurer des travaux domestiques sans rémunération limite l'accès des femmes à un emploi décent, à l'éducation et aux soins de santé, ce qui les empêche de réaliser leur potentiel. Ce n'est pas une coïncidence si les écarts de pauvreté les plus larges s'observent chez les femmes entre 25 et 34 ans. C'est à cette période que beaucoup d'entre elles ont de jeunes enfants et peinent à trouver un équilibre entre les besoins de leur famille et un travail rémunéré. Ces difficultés sont encore plus marquées dans les contextes où les revenus sont faibles, lorsque les infrastructures manquent.

Des investissements plus importants dans les infrastructures de base, comme l'alimentation continue en eau et en électricité dans les foyers, sont essentiels pour rompre le cercle vicieux de la

pauvreté des femmes, en termes de temps disponible et de revenus. Lorsque les investissements dans les infrastructures sont soucieux de l'égalité entre les genres, bien conçus et bien mis en œuvre, ils peuvent non seulement faire gagner du temps aux femmes, mais aussi créer des possibilités d'emploi et accroître leurs revenus. En conjonction avec des services publics permettant de gagner du temps, comme des services de garde d'enfants et de transports, ainsi qu'avec des systèmes de protection sociale universelle, comme des congés parentaux rémunérés et des allocations familiales, la mise en place d'infrastructures inclusives peut contribuer de façon significative à améliorer la qualité de vie des femmes et des filles, et élargir les possibilités d'emploi pour les femmes. La bonne planification des infrastructures est en outre cruciale pour leur sécurité, car des rues bien éclairées et des réseaux de transports adaptés réduisent les risques pour les femmes et les filles qui se déplacent seules, et facilitent les choix de déplacements à des fins éducatives ou de loisirs.

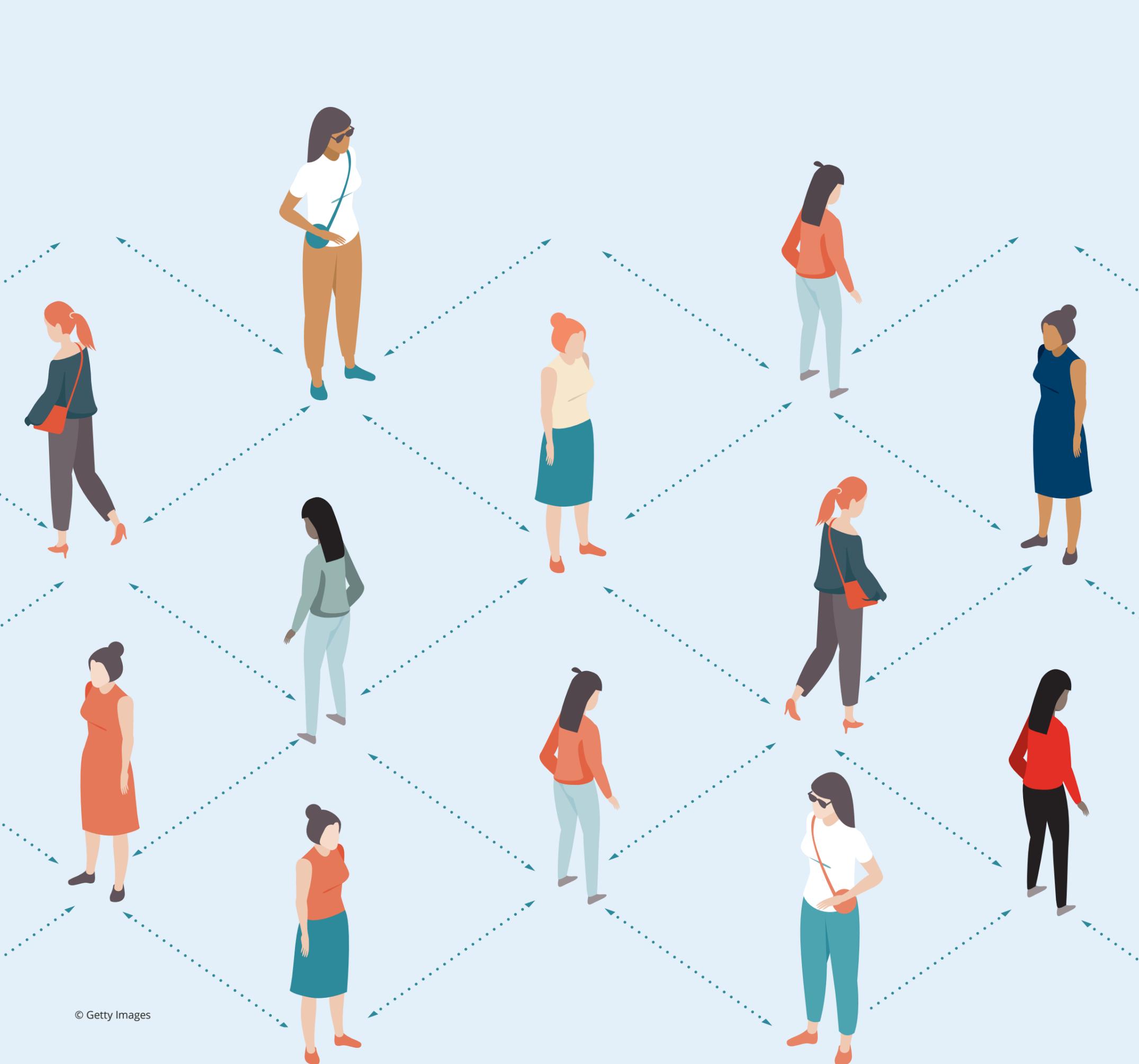
Le présent rapport montre comment la prise en compte des droits et des réalités des femmes dans la planification, la mise en œuvre et la gestion des projets d'infrastructures qui influencent leur quotidien peut contribuer à réduire les inégalités entre les genres. Il est primordial de cesser d'ignorer les différences entre les genres dans la conception d'infrastructures, et de s'assurer de respecter les droits et les besoins des femmes, non seulement pour éliminer la pauvreté, mais aussi pour relancer et accélérer les progrès en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Note concernant la COVID-19

Les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux effets de la pandémie de la COVID-19 — sur les plans économique, social et sanitaire. Beaucoup de femmes ont moins de sécurité d'emploi et moins d'accès à la protection sociale que les hommes, ce qui signifie que leurs moyens de subsistance risquent d'être davantage touchés par les suppressions d'emplois. En particulier, dans beaucoup de pays, les licenciements concernent surtout le secteur des services, qui emploie une majorité de femmes. Cette crise réduit leur capacité à subvenir aux besoins de leur famille. La pandémie entraîne également une augmentation des cas de violences sexistes ainsi qu'une charge plus lourde de travail domestique et non rémunéré (en large partie supportée par les femmes et les filles), et peut avoir une incidence sur la disponibilité des services de santé sexuelle et reproductive. Ces effets sont encore intensifiés pour les femmes et les filles les plus désavantagées, comme celles vivant dans des environnements fragiles¹.

Des infrastructures de mauvaise qualité peuvent aggraver les effets de crises comme la pandémie de la COVID-19. En particulier, les infrastructures qui ne tiennent pas compte des besoins des femmes et des filles peuvent limiter leur accès à des ressources essentielles, notamment l'eau propre, des services de santé et d'assainissement adéquats, et les technologies de communication numérique. En conjonction avec les normes et restrictions locales, de telles infrastructures peuvent creuser les inégalités, rendre les femmes et les filles plus vulnérables, et potentiellement mettre leur vie en danger en cette période de bouleversements.

Ces considérations doivent guider nos actions alors que le monde fait face à la pandémie, dans l'immédiat comme à long terme. Le présent rapport décrit comment les infrastructures peuvent entraver ou favoriser l'égalité entre les genres, et souligne l'importance de tenir compte de ces questions tout au long de la conception, de la construction et de la gestion des infrastructures. À l'avenir, cette approche sera cruciale afin d'assurer la sécurité et le développement pour tous et toutes — femmes, filles, garçons et hommes — non seulement en temps normal, mais aussi dans les périodes difficiles.



Introduction

Les femmes et les filles rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder aux services de base, comme l'éducation et les soins de santé, ou à des possibilités d'améliorer leurs moyens de subsistance. Bien que l'égalité entre les genres implique l'égalité des droits, des responsabilités et des possibilités pour les hommes, les garçons, les femmes et les filles, ces dernières sont touchées de façon disproportionnée par des inégalités persistantes en matière d'accès aux infrastructures¹. Cela est particulièrement apparent en période de crise telle que la pandémie de la COVID-19.

Cependant, toutes les femmes et les filles ne sont pas désavantagées de la même manière. Le degré auquel elles risquent d'être exclues dépend de leur situation à l'intersection entre différents groupes désavantagés, marginalisés ou démunisⁱⁱ, dans différents contextes. Les implications de cette intersectionnalité doivent être comprises et reconnues. Des infrastructures inclusives qui éliminent les obstacles et tiennent compte de la diversité des besoins peuvent améliorer l'accès à des services de qualité et les possibilités de développement pour la majeure partie de la société, en particulier les groupes vulnérables, marginalisés et démunis.

En revanche, les infrastructures sous-développées qui ne tiennent pas compte des différences entre les genres sont l'un des principaux facteurs empêchant les femmes et les filles d'accéder aux services de base pour favoriser leur mobilité sociale ascendante et réduire les disparités entre les genres. Les infrastructures sont discriminatoires lorsqu'elles ne tiennent pas compte des différents rôles, responsabilités et besoins des femmes, filles, garçons et hommes dans un contexte spécifique, et de leur effet sur la capacité de ces personnes à utiliser les infrastructures ou y accéder. En temps de crise, cela peut avoir des conséquences mortelles pour les femmes et les filles. Elles sont exposées à des risques dus non seulement à la mauvaise qualité des infrastructures de santé, mais aussi à des infrastructures inadaptées dans tous les secteurs, qui peuvent limiter l'accès à des services essentiels et les empêcher d'assurer leur sécurité et leur autosuffisance en cas de bouleversements sociaux et économiques. Ces considérations doivent orienter la conception des infrastructures futures.

À l'échelle mondiale, environ 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 4,5 milliards n'ont pas accès à l'assainissement², tandis que 975 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et un milliard n'ont pas accès à des routes praticables en tout temps³. Les contraintes entraînées par des infrastructures sous-développées et non inclusives sont subies de façon disproportionnée par les groupes vulnérables et marginalisés, en particulier les femmes et les filles. Dans ce contexte inquiétant, la planification, la construction et la gestion inclusives des infrastructures jouent un rôle essentiel pour créer un environnement favorable à l'autonomisation des femmes et des filles, afin qu'elles puissent faire des choix judicieux qui produisent des résultats efficaces — notamment en ce qui concerne leur sécurité et leur bien-être.

Le développement des infrastructures et la prestation de services sont un domaine crucial des politiques publiques et des investissements dans bon nombre de pays en développement. Il est estimé que 97 mille milliards de dollars doivent être investis dans les infrastructures à l'échelle mondiale d'ici 2040 pour soutenir le développement durable⁴ ; et deux tiers de ces investissements doivent être réalisés dans des pays en développement⁵. Compte tenu de la longue durée de fonctionnement des infrastructures, ne pas prendre en compte des questions relatives au genre dans leur cycle de vie peut renforcer les inégalités pendant des décennies, gaspillant ainsi des ressources financières limitées et mettant des vies en danger. Il est impératif, tant sur le plan moral que financier, de faire en sorte que cet investissement massif suive une approche intégrée du genre pour la planification, la construction et la gestion des infrastructures, afin de promouvoir la durabilité et l'égalité ainsi que d'engendrer des retombées économiques et sociales pour tous et toutes⁶.

Il y a beaucoup à gagner en garantissant l'égalité d'accès aux services d'infrastructures. Un tel changement non seulement améliorera et protégera la qualité de vie et les moyens de subsistance des femmes et des filles, mais sera bénéfique pour l'économie mondiale dans son ensemble. De nombreuses études ont démontré les avantages sociaux et financiers du renforcement de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes^{7,8,9}. En particulier, il est estimé qu'environ 28 mille milliards de dollars pourraient être ajoutés au produit intérieur brut (PIB) mondial annuel d'ici 2025 si les femmes et les hommes participaient

de façon égale à l'économie¹⁰. L'égalité d'accès aux services d'infrastructures est une étape cruciale pour éliminer les disparités entre les genres.

Pour s'assurer que le développement des infrastructures favorise l'égalité d'accès aux services, accroissant ainsi les possibilités économiques pour les femmes et les filles, la communauté mondiale doit se mobiliser et modifier la façon dont les infrastructures sont planifiées, construites et gérées. Il faut pour cela une coopération interdisciplinaire qui porte sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures, où chaque participant pose la question : « Est-ce que tous les utilisateurs et utilisatrices en bénéficieront ? » Si la réponse à cette question est non, les participants devront travailler ensemble pour trouver une solution.

Bien que toutes les disciplines doivent faire leur part pour intégrer les considérations liées au genre dans chaque étape du cycle de vie des infrastructures, les concepteurs ont le rôle primordial de s'assurer que les infrastructures soient inclusives, c'est-à-dire qu'elles répondent aux besoins de tous les groupes de la société, y compris les femmes, les filles et d'autres groupes défavorisés. Les infrastructures existantes sont trop nombreuses à avoir été conçues sans tenir compte des besoins de ces groupes. Cela doit changer, de toute urgence.

L'application d'une approche intégrée du genre dans le cycle de vie des infrastructures, à commencer par la phase de conception, s'inscrit dans le changement de paradigme encouragé par l'UNOPS. Dans cet objectif, l'UNOPS mène des discussions avec des gouvernements nationaux et locaux, ainsi que d'autres partenaires de développement, afin de comprendre comment limiter les obstacles et optimiser les bénéfices pour tous les utilisateurs et utilisatrices dans le cadre de la création et de la mise en œuvre de projets d'infrastructures.

En vue de soutenir ce changement de paradigme, l'UNOPS a élaboré — et met actuellement en œuvre — une série de méthodes et d'outils fondés sur le Cadre pour la planification intégrée d'infrastructures, pour aider les gouvernements à évaluer et améliorer leurs capacités à planifier, construire et gérer des systèmes d'infrastructures. Cela inclut l'identification de mesures permettant d'intégrer des considérations liées au genre dans les projets d'infrastructures, la compréhension des domaines d'intervention prioritaires et l'évaluation du degré de durabilité, d'efficacité et de résilience des ressources et systèmes d'infrastructures existants. Les outils et méthodologies qui ont été élaborés pour soutenir



© UNOPS/Sebastian Higginson

la prise en compte des questions liées au genre dans les infrastructures sont l'outil *sustainABLE* et l'Outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures (CAT-I), qui sont présentés en détail dans la dernière section du rapport.

En identifiant les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles, le présent rapport vise à éclairer les décisions futures relatives aux infrastructures — l'objectif étant d'améliorer la résilience, de garantir l'égalité des chances et, à long terme, de créer un monde où l'égalité entre les genres est non seulement une norme, mais peut être préservée en période de crise et au-delà.

i. Le terme « genre » désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère à un moment donné comme appropriés pour les hommes et les femmes.

ii. Notamment les groupes à revenu faible, les personnes handicapées, les personnes âgées, les peuples autochtones et les enfants.



Les infrastructures, un moteur du changement

Les infrastructures jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement du monde, en donnant accès aux services de base, aux moyens de subsistance et aux possibilités de développement pour tous et toutes. Elles favorisent une croissance inclusive et optimisent les impacts positifs, comme l'amélioration du bien-être, le développement durable et l'autonomisation des femmes et des filles. Lorsqu'elles sont planifiées, construites et gérées selon une approche intégrée du genre, les infrastructures suppriment les obstacles empêchant les femmes d'accéder aux services. La prise en compte des besoins variés des femmes et des filles dans le développement des infrastructures contribue à leur autonomisation en intégrant leur perspective dans le processus de prise de décisions.

L'influence des infrastructures sur la réalisation des Objectifs de développement durable démontre leur importance pour le développement, l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes. Le rapport récemment publié par l'UNOPS et l'Université d'Oxford, intitulé *Les infrastructures : la fondation des Objectifs de développement durable*, montre que les infrastructures peuvent influencer la réalisation de 92 pour cent des cibles correspondant aux 17 objectifs¹¹. D'une part, il est vrai que des infrastructures de mauvaise qualité peuvent avoir un effet adverse sur la réalisation de tous les objectifs, qui sera perpétué pendant des décennies. D'autre part, les infrastructures peuvent contribuer à la réalisation de toutes les cibles correspondant à l'objectif 5, « égalité entre les sexes », et des 32 cibles réparties sur 11 objectifs qui font directement référence à des questions d'égalité entre les genres¹².

La mise en place d'infrastructures inclusives et favorables à l'égalité entre les genres est primordiale pour tenir les engagements internationaux en matière d'égalité et d'autonomisation des femmes

et des filles. Ces engagements internationaux incluent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹³, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing¹⁴, la Commission de la condition de la femme¹⁵, le Nouveau Programme pour les villes¹⁶ et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)¹⁷.

Compte tenu de leur longue durée de vie et de leur coût élevé, les systèmes d'infrastructures doivent être planifiés, construits et gérés de façon à être durables, résilients et inclusifs, afin d'éviter des impacts négatifs qui pourraient durer des décennies. Des infrastructures durables, résilientes et inclusives sont le seul moyen de résoudre efficacement les problèmes liés à l'augmentation de la population mondiale, à la rareté des ressources et à l'augmentation des risques de catastrophes naturelles causées par les changements climatiques, tout en assurant l'égalité entre les genres et l'égalité des chances pour tous et toutes. En outre, grâce à leur caractère habilitant, la création d'infrastructures inclusives dans un secteur peut avoir un effet décuplant sur les bénéficiaires d'autres secteurs (par exemple, l'alimentation en énergie peut améliorer la qualité des services éducatifs et de santé)¹⁸.

Les systèmes d'infrastructures sont durables lorsqu'ils parviennent à limiter les répercussions sociales, économiques et environnementales négatives — et à accroître les effets positifs — sur les communautés et les personnes qu'ils desservent. Par exemple, la planification et la construction d'infrastructures d'énergie renouvelable qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution ont aussi un impact positif sur la pauvreté en temps et la santé des femmes, grâce aux avantages que présente l'électricité pour les activités domestiques et comme alternative aux combustibles de la biomasse pour la cuisine¹⁹.

Les systèmes d'infrastructures sont résilients lorsqu'ils peuvent supporter les contraintes et les chocs liés au contexte environnemental, social et économique. La résilience des infrastructures est particulièrement cruciale pour les femmes, car lorsqu'un système d'infrastructures échoue, les

Lorsqu'un système d'infrastructures échoue, les femmes et les filles sont généralement touchées de façon disproportionnée par la perte des services.

femmes et les filles sont généralement touchées de façon disproportionnée par la perte des services. Par exemple, lors du tsunami de 2004 dans l'océan Indien, le nombre de femmes parmi les victimes était très largement supérieur à celui d'hommes en Inde, en Indonésie et à Sri Lanka. En raison du rôle traditionnel occupé par les femmes, beaucoup d'entre elles sont restées en arrière pour prendre soin des enfants et d'autres proches dans des logements qui n'étaient pas conçus pour supporter le choc d'un tsunami, ce qui a entraîné un plus grand nombre de décès parmi les femmes²⁰. Lors du cyclone et des inondations au Bangladesh en 1991, le taux de mortalité chez les femmes était cinq fois supérieur à celui des hommes. L'une des principales causes de cette différence était que la conception des abris anticyclone n'était pas adaptée aux besoins des femmes et les a découragées de s'abriter lors du cyclone. Ces abris manquaient d'installations sanitaires soucieuses de l'égalité entre les genres, de rampes pour les femmes enceintes et d'espaces privés pour les mères allaitantes²¹.

Les infrastructures sont inclusives lorsqu'elles sont planifiées, conçues, construites et gérées en faisant attention aux besoins de tous les utilisateurs et utilisatrices, en particulier les groupes vulnérables ou marginalisés tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées ou les personnes handicapées. Un des obstacles à la mise en place d'infrastructures inclusives est la prédominance des hommes dans les métiers associés à leur création. Par exemple, dans le secteur des transports publics urbains de l'Union européenne, les femmes ne constituent que 17,5 pour cent du personnel en moyenne dans chaque pays²². Dans le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, selon une étude portant sur 15 économies en développement, moins de 16,7 pour cent des effectifs étaient composés

de femmes²³. L'absence de personnel féminin, en particulier dans la planification et la conception d'infrastructures, peut contribuer à ce que celles-ci ne tiennent pas compte des besoins spécifiques ou des habitudes d'utilisation des femmes et des filles. Cela peut entraîner des répercussions négatives et des occasions manquées pour les personnes et les communautés dont ces infrastructures visent à améliorer la qualité de vie. Les infrastructures servent à fournir des services ou à y donner accès, et ont presque toujours des effets différents sur la façon dont les femmes, les hommes, les filles et les garçons accèdent à ces services, en raison des normes et des responsabilités sociales. Il est important de faire entendre les besoins et les priorités des femmes et des filles, tout comme ceux des hommes et des garçons, dans les phases de planification, de conception et de gestion des infrastructures — tant grâce à des consultations avec des groupes d'utilisateurs et d'utilisatrices diversifiés qu'en engageant davantage de femmes dans les équipes de travail. De telles mesures, combinées à la mise en œuvre de politiques et de normes en faveur des infrastructures inclusives, peuvent donner lieu à des infrastructures qui favorisent l'égalité entre les genres, voire qui sont porteuses de changement. De telles infrastructures luttent contre les politiques et pratiques discriminatoires existantes, et stimulent des transformations qui améliorent la qualité de vie de tous et toutes²⁴.

La création d'infrastructures durables, résilientes et inclusives nécessite la prise en compte de deux sujets interreliés : 1) le renforcement du cadre favorable à l'intégration des questions liées au genre dans la création d'infrastructures ; et 2) l'intégration d'activités visant à promouvoir l'égalité dans toutes les étapes du cycle de vie des infrastructures.

Pour créer un environnement réellement favorable à la mise en place de systèmes d'infrastructures qui renforcent l'égalité entre les genres, il faut un cadre politique et juridique solide, des institutions publiques bien gouvernées et transparentes, et des personnes bien formées et informées pour soutenir et mettre en œuvre les activités d'intégration des considérations liées à l'égalité tout au long du cycle

de vie des infrastructures²⁵. Cet environnement favorable est essentiel, car, sans lui, il n'existe aucune structure pour définir, guider et faire appliquer les activités de prise en compte des questions liées au genre pendant la planification, la construction et la gestion des infrastructures.

L'intégration de telles activités à chaque étape du cycle de vie aide à garantir que les infrastructures tiennent compte des différences entre les genres, et soient donc tout aussi accessibles pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garçons. L'égalité d'accès aux services d'infrastructures favorise l'égalité des chances, en autonomisant les femmes et les filles et en réduisant leur vulnérabilité²⁶. Plusieurs activités essentielles contribuent à l'égalité et à l'autonomisation des femmes tout au long du cycle de vie des infrastructures. On peut citer par exemple la participation égale des femmes et des hommes de la communauté pendant les consultations et le processus de prise de décisions relatifs à la planification et la conception des infrastructures, ou encore la mise en place de formations techniques concernant le fonctionnement et l'entretien de celles-ci, en prévoyant des quotas minimums de femmes parmi les participants.

Difficultés et possibilités de différents secteurs des infrastructures

Dans de nombreuses régions du monde, les femmes et les filles ont des difficultés à accéder aux services de base. Cela peut être dû à des infrastructures conçues sans tenir compte des différences entre les genres, au manque de contrôle exercé sur les ressources, à une mobilité et une liberté de déplacement limitées, à des problèmes de sécurité personnelle, ainsi qu'aux responsabilités et rôles traditionnels tant dans la sphère publique que privée. Ainsi, il est nécessaire de planifier, construire et gérer des infrastructures favorables à l'égalité entre les genres qui peuvent agir comme catalyseur du développement durable sans compromettre l'égalité. Il faut pour cela identifier les différences et inégalités existantes dans le contexte local, et répondre aux besoins, responsabilités et attentes spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Ainsi, les systèmes d'infrastructures peuvent éliminer des obstacles et ouvrir des possibilités aux femmes et aux filles, comme l'accès à des moyens de subsistance, à l'éducation et aux soins de santé.

Les différents systèmes d'infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et l'assainissement, de la gestion des déchets et des communications numériques, ainsi que les différents types de bâtiments, comme les hôpitaux, écoles, logements, établissements commerciaux ou bâtiments gouvernementaux, présentent une multitude de défis et de possibilités pour la promotion de l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes. La présente section examine des thèmes communs à tous ces systèmes d'infrastructures ainsi que les défis et les possibilités spécifiques à chacun d'entre eux.

Thèmes transversaux

Une question importante à examiner lors de la création d'infrastructures favorables à l'égalité entre les genres est la relation entre les infrastructures (ou le manque d'infrastructures) et la manière dont les femmes et les filles occupent leur temps. Elles consacrent en général beaucoup de temps à des activités domestiques non rémunérées, en raison de leur rôle traditionnel au sein du foyer. Dans les zones rurales et économiquement désavantagées, les services d'infrastructures inadéquats ont une incidence disproportionnée sur le temps dont disposent les femmes, car elles ont à leur charge les travaux domestiques, tels que la collecte d'eau et de bois de chauffage, la cuisine, le ménage et les soins aux enfants. Cela limite le temps disponible pour des activités éducatives, économiques ou sociales, tant au sein du foyer qu'en dehors de celui-ci, visant à améliorer leur bien-être. Ce manque de temps libre est appelé « pauvreté en temps »²⁷.

Les femmes peuvent jouer un rôle en tant qu'actrices du changement et éducatrices pour intégrer la durabilité dans différents secteurs des infrastructures. En ce sens, l'égalité entre les genres représente à la fois une composante essentielle et un objectif ultime du développement durable. Le monde ne peut se développer de façon viable sans éliminer les disparités entre femmes et hommes. Lorsque les femmes participent davantage à l'administration publique, il y a une plus grande probabilité que les ressources soient allouées à des priorités de développement humain, comme la santé infantile, la nutrition et l'accès à l'emploi²⁸. Ainsi, l'accroissement des possibilités d'emploi pour les femmes dans le secteur des infrastructures peut entraîner la création d'infrastructures favorables à l'égalité entre les genres qui répondent aux besoins de tous leurs utilisateurs et utilisatrices. Par ailleurs, en raison de leur rôle traditionnel d'éducatrices tant au sein du foyer que dans la communauté, les femmes peuvent être actrices du changement en enseignant aux nouvelles générations comment vivre de façon plus respectueuse de l'environnement, par exemple en recyclant les déchets et en s'adaptant aux changements climatiques²⁹.

Énergie

Les projets d'infrastructures énergétiques qui tiennent compte de considérations liées au genre



© UNOPS/Olivia Acland

Alimenter la Sierra Leone en énergie pour sauver des vies

Pays : Sierra Leone

Partenaires : ministère de l'Énergie, ministère britannique du Développement international (DFID, aussi appelé « UK Aid »)

Durée : 2016–2022

L'UNOPS met en œuvre un projet d'alimentation des zones rurales de Sierra Leone en énergie renouvelable dans le but d'améliorer l'accès à l'énergie de communautés rurales et de centres de santé ruraux, notamment des cliniques de santé maternelle. Près de 360 000 habitantes et habitants de zones rurales et isolées bénéficieront des retombées de ce projet.

Celui-ci répond au besoin urgent en électricité dans les installations de santé, rendant ainsi possible la réfrigération de médicaments, l'utilisation d'équipement médical, et une alimentation fiable et continue en électricité permettant de fournir des services médicaux 24 heures sur 24. Grâce à cet éclairage stable, un plus grand nombre de femmes se rendent dans les centres de santé prénatale communautaires pour accoucher dans un environnement plus sûr, ce qui réduit les risques pour elles-mêmes et leurs nouveau-nés³⁰.

Le projet a mis au point et adopté un Plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres, fondé sur les conclusions de l'analyse comparative entre les genres ainsi que sur les contraintes et possibilités identifiées en matière d'égalité. Diverses mesures ont été prises à cet égard, notamment des consultations avec des femmes à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre, et leur participation aux activités de construction, avec égalité salariale entre les genres.

Des activités de formation en classe et sur le terrain ont été organisées pour sept équipes d'installation, dont des femmes qui ont ensuite été engagées pour les travaux. Elles représentaient en résultat 17 pour cent du personnel total employé. Lors de la sélection d'opérateurs du secteur privé, l'un des objectifs était également de fournir des possibilités d'emploi à des femmes. L'un des opérateurs, Power Leone, a travaillé en partenariat avec *Barefoot Women Solar Engineers* afin d'engager et de former des femmes des communautés locales pour assembler et installer des compteurs électriques, et assurer ensuite leur entretien, ce qui a fourni à ces travailleuses un emploi et des compétences en ingénierie.

peuvent aider à atteindre les objectifs d'accès universel à l'énergie, de durabilité environnementale et d'égalité entre les genres, ce qui aurait une incidence positive en matière de développement pour toutes et tous. Le manque d'accès à l'électricité concerne 1,1 milliard de personnes dans le monde, tandis que 3 milliards de personnes doivent encore recourir à des combustibles pour répondre à leurs besoins en énergie, notamment pour la cuisine ou l'éclairage³¹. Cela touche les femmes et les filles de façon disproportionnée, car une alimentation inexistante ou irrégulière en électricité peut considérablement accroître leur pauvreté en temps, en réduisant le nombre d'heures productives dans la journée et en alourdissant la charge de travail domestique non rémunéré³².

La responsabilité de collecter des biocombustibles pour la cuisine — comme du bois, des excréments et des résidus de récolte — échoit aux femmes et aux filles dans les foyers ruraux à revenu faible. En moyenne, elles consacrent 18 heures par semaine à ces activités, car elles doivent parcourir de longues distances pour trouver des combustibles³³. Qui plus est, les femmes et les filles souffrent de façon disproportionnée de problèmes de santé liés à la pollution de l'air intérieur, causée par l'usage de combustibles polluants et responsable en 2012 de six décès prématurés sur dix dans le monde (sur un total de 4,3 millions)³⁴.

L'adoption d'une approche intégrée du genre dans l'électrification et la transition vers des sources d'énergie propres est cruciale pour résoudre ces problèmes et réduire les inégalités. L'éclairage électrique prolonge les journées d'une à deux heures, ce qui permet aux femmes de consacrer plus de temps à des activités productives, sources de revenus, ou aux loisirs³⁵. Les projets d'électrification rurale qui rendent possible l'utilisation de dispositifs faisant gagner du temps, comme des pompes à eau et des moulins à riz électriques, réduisent le temps consacré aux tâches domestiques non rémunérées et libèrent donc du temps pour d'autres activités³⁶. Les femmes peuvent aussi jouer un rôle en matière d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones rurales grâce au déploiement de systèmes d'énergie solaire hors réseau et d'appareils fonctionnant à l'énergie solaire³⁷. En reconnaissant le rôle des femmes comme principales utilisatrices et gestionnaires de l'énergie au sein

du foyer, les programmes pour l'accès à l'énergie peuvent leur proposer des activités de formation et de sensibilisation pour améliorer l'adoption et l'utilisation de technologies pour l'énergie propre, comme des cuisinières à faible consommation d'énergie. L'alimentation en énergie propre et efficace pour la cuisine peut non seulement atténuer la pauvreté en temps chez les femmes, mais également améliorer leur santé et leur qualité de vie³⁸.

Transports

Des infrastructures de transport favorables à l'égalité entre les genres, qui tiennent compte des habitudes et des besoins différents des hommes et des femmes en matière de déplacements, peuvent jouer un rôle déterminant pour lutter contre les inégalités et améliorer la sûreté et la sécurité des femmes et des filles lorsqu'elles tentent d'accéder à des possibilités sociales et économiques. Les transports non sécurisés et qui ne tiennent pas compte des différences entre les genres sont un obstacle majeur à la mobilité des femmes. Les incidents de violence sexiste sont fréquents dans les transports publics et aux alentours, et peuvent décourager les femmes et les filles de les utiliser. En France, 39 pour cent des agressions sexuelles signalées à l'encontre de femmes ont lieu en transit et dans des gares³⁹, et une étude portant sur plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a révélé qu'entre 40 et 60 pour cent des femmes avaient déjà été victimes de harcèlement sexuel dans la rue⁴⁰. En outre, une enquête menée en Inde a indiqué que les femmes étaient disposées à étudier dans des universités de moins bonne qualité, à verser des frais d'inscription jusqu'à deux fois plus élevés et à passer jusqu'à 40 minutes supplémentaires dans les transports, afin de recourir à des itinéraires ou des moyens de transport plus sûrs⁴¹.

Les femmes utilisent les transports publics différemment des hommes. Elles ont tendance à réaliser des trajets avec de multiples arrêts et destinations, et des déplacements plus courts vers divers endroits en dehors des heures de pointe pour leurs activités domestiques et économiques⁴². Ces responsabilités supplémentaires, telles qu'aller chercher les enfants ou acheter des articles ménagers, signifient que les femmes doivent potentiellement traverser des zones dangereuses ou attendre les transports dans des endroits isolés où elles risquent davantage d'être la cible de violences⁴³.



Le chemin vers l'égalité commence avec un service de transport sûr et fiable

Pays : Pakistan

Partenaires : gouvernement du Japon, gouvernement du Pakistan, ONU Femmes

Durée : 2016–2019

L'UNOPS a élaboré le projet « Sakura » pour permettre aux filles et aux femmes de se déplacer en toute sécurité dans les villes de Mardan et Abbottabad, au Pakistan. Dans le cadre du projet, l'UNOPS a fourni 14 bus réservés aux femmes et aux enfants de moins de 12 ans. L'UNOPS a en outre construit 31 arrêts de bus le long d'un itinéraire de 10 kilomètres à Mardan et d'un itinéraire de 18 kilomètres à Abbottabad. Chaque arrêt est ombragé, dispose de bancs et est toujours bien éclairé grâce à des panneaux solaires qui garantissent un approvisionnement en électricité fiable et ininterrompu.

Le service de transport a été conçu de manière à être autosuffisant et à générer assez de bénéfices pour

couvrir le fonctionnement et les frais d'entretien des autobus à long terme. Le projet prévoit également de former et d'engager des conductrices, qui rejoindront les contrôleuses déjà employées par le service. Tout au long du projet, l'UNOPS a travaillé en étroite collaboration avec ONU Femmes ainsi qu'avec des organes gouvernementaux de la province du Khyber Pakhtunkhwa pour récolter des informations sur les problèmes de sécurité rencontrés par les femmes, comme l'éclairage, la visibilité et la sécurité aux arrêts de bus. Des études ont été réalisées pour identifier les besoins et évaluer les services de transport, les itinéraires et les arrêts de bus existants. La conception et les spécifications des nouveaux autobus et arrêts de bus ont été élaborées par l'UNOPS et le département des Transports et des Transports publics du gouvernement de la province du Khyber Pakhtunkhwa. Les besoins des femmes ont été identifiés et pris en compte à chaque étape du projet⁴⁴.

En vue de résoudre ces problèmes et de créer des systèmes de transport qui répondent aux besoins de tous les usagers, certains pays adoptent des mesures pour améliorer la sûreté et la sécurité des femmes dans les voies d'accès aux transports, aux points d'attente et à bord des véhicules. Ces mesures favorables incluent notamment : une planification inclusive et mixte de l'aménagement du territoire ; un champ de vision dégagé dans les espaces publics ; un meilleur éclairage des rues et des passages, tout en s'assurant qu'ils soient assez larges pour les poussettes et les familles ; des espaces d'attente bien éclairés, confortables et sûrs pour les femmes ; l'installation de systèmes de vidéosurveillance ; la désignation de bus, de wagons ou de rames de train réservés aux femmes ; et la création et la diffusion d'applications numériques pour la sécurité des déplacements^{45, 46}.

Eau et assainissement

L'accès à l'eau propre et à des services d'assainissement est essentiel pour la santé et le bien-être⁴⁷. Il est particulièrement crucial en cas de crise sanitaire comme la pandémie de la COVID-19, lorsque le moyen principal d'éviter la contamination est le lavage des mains. Cependant, en 2017, 27 pour cent de la population mondiale n'avait pas accès à des services d'assainissement de base⁴⁸, ce qui les rendrait aujourd'hui plus vulnérables face à la maladie. De même, la contamination de l'eau potable et les pratiques de défécation à l'air libre augmentent considérablement les chances d'entrer en contact avec des agents polluants ou pathogènes dans l'eau, et de tomber malade. Pourtant, en 2017, 785 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à des services de base d'alimentation en eau potable, et il est estimé que 701 millions de personnes pratiquaient encore la défécation à l'air libre⁴⁹.

Les femmes et les filles ont des priorités et des besoins particuliers en ce qui concerne les infrastructures d'eau et d'assainissement, notamment s'agissant de la gestion de l'hygiène menstruelle, des grossesses et des naissances. Des infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement de mauvaise qualité et qui ne tiennent pas compte des besoins des femmes et des filles peuvent avoir des effets adverses considérables et durables sur leur santé, leur accès à l'éducation et leurs possibilités économiques. Par exemple, les infections

à l'ankylostome liées à un mauvais assainissement touchent environ 44 millions de femmes enceintes dans le monde chaque année⁵⁰. En outre, des installations sanitaires et d'alimentation en eau inadaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle peuvent accroître le risque d'infection urinaire chez les femmes et contribuer à la propagation de maladies⁵¹.

Lorsque leurs proches tombent malades en raison de l'insalubrité de l'alimentation en eau et de l'assainissement, les femmes sont souvent responsables de prendre soin d'eux, ce qui accentue leur pauvreté en temps⁵². En Asie du Sud-Est, les femmes passent en moyenne entre trois et quatre jours de productivité par an à prendre soin d'adultes et d'enfants souffrant de maladies diarrhéiques causées par la mauvaise qualité des services d'assainissement⁵³.

Dans 80 pour cent des familles n'ayant pas accès à l'eau à domicile, la tâche quotidienne de la collecte d'eau revient de façon disproportionnée aux femmes et aux filles, accroissant ainsi leur pauvreté en temps⁵⁴. Dans 25 pays d'Afrique subsaharienne, il a été constaté que tandis que les hommes passent en cumulé six millions d'heures par jour à aller chercher de l'eau, les femmes y consacrent près de trois fois ce temps — 16 millions d'heures au total⁵⁵. En Afrique subsaharienne et en Asie, un aller-retour pour aller chercher de l'eau dure en moyenne 20 à 30 minutes, et peut prendre jusqu'à une heure dans certains pays⁵⁶. Lorsque les femmes et les filles sont les principales responsables de la collecte, l'utilisation et la gestion de l'eau dans leur foyer, elles disposent de connaissances importantes sur les endroits où aller la chercher, si elle peut être utilisée en toute sécurité, et comment la stocker⁵⁷. Malheureusement, ces connaissances ne leur donnent pas nécessairement un rôle dans la prise de décisions concernant ces ressources et services.

Les femmes et les filles vivant dans des zones rurales ou des quartiers informels qui ne disposent pas de toilettes familiales ou communales sont exposées aux violences sexistes lorsqu'elles se rendent aux sites de défécation à l'air libre ou utilisent des toilettes non sécurisées, sombres et mal placées. Dans l'état de Bihar en Inde, environ 40 à 45 pour cent des cas de viol signalés en 2012 (sur un total de plus de 870) ont eu lieu lorsque des femmes quittaient leur logement pour déféquer à l'air libre⁵⁸.



© IWRM AIO SIDS

Améliorer la résilience climatique et la sécurité hydrique aux Maldives

Pays : Maldives

Partenaire : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Durée : 2014–2018

La République des Maldives est considérée comme l'un des pays les plus vulnérables face aux effets des changements climatiques, un phénomène accentué par sa dépendance à l'égard de secteurs économiques sensibles aux conditions climatiques, comme l'agriculture, la pêche et le tourisme. Les sources d'eau douce aux Maldives sont de plus en plus mises en péril par la croissance de la population, l'irrégularité des précipitations, l'infiltration d'eau salée et la contamination par les déchets humains. La rareté des ressources en eau peut influencer considérablement la vie quotidienne et la pauvreté en temps des femmes et des filles, puisque ce sont souvent elles qui se chargent d'aller chercher de l'eau pour que leur famille puisse boire, cuisiner et se laver.

Afin d'aider le Gouvernement des Maldives à répondre à sa priorité de fournir aux communautés vulnérables de l'eau potable et des systèmes sûrs de traitement des eaux usées, l'UNOPS a été chargé de la conception, la construction et la gestion du chantier pour un système complet de traitement et de distribution d'eau sur l'île de Hinnavaru, dans l'atoll Lhaviyani. Les exigences pour ce système étaient qu'il soit abordable, efficace, durable et respectueux des principes de gestion intégrée des ressources en eau. Pour mettre en place ce système et le rendre accessible à tous et toutes, l'UNOPS a réalisé une vaste analyse comparative entre les genres, en examinant la dynamique entre les sexes en milieu rural et le temps passé par les femmes à aller chercher de l'eau pour boire, se laver, cuisiner, et d'autres activités. En outre, des femmes ont été incluses à la fois dans le processus de consultation et dans le personnel engagé pour le projet⁵⁹.

Par ailleurs, les femmes et les filles perdent du temps lorsqu'elles cherchent un endroit privé ou sûr pour déféquer à l'extérieur, ou qu'elles accompagnent des enfants afin qu'ils fassent de même⁶⁰.

Les défis et contraintes supplémentaires liés à la gestion de l'hygiène menstruelle, et la stigmatisation associée à la menstruation, peuvent encore davantage marginaliser les femmes et les filles dans la société et limiter leur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités d'emploi. Par exemple, aux Philippines, 20 pour cent des écoles n'ont pas accès à l'eau, ce qui empêche les filles de se laver. Au Malawi, seulement 23 pour cent des écoles primaires disposent d'installations sanitaires acceptables, tandis que 81 pour cent n'ont pas d'installations de lavage⁶¹.

Dans la production agricole, les femmes ont souvent moins de contrôle sur les ressources en eau que les hommes, en raison de leur accès limité à la terre et à la propriété dans beaucoup de pays en développement, ce qui a des conséquences négatives sur leur capacité à tirer des revenus de leur terre⁶². La sécurité d'occupation des terres peut être influencée par différents systèmes coutumiers, par les pratiques sociales et relatives à l'héritage, et par le manque de documentation^{63,64}. Lorsque les femmes n'ont pas de sécurité d'occupation, elles ont moins d'incitation à investir dans les infrastructures d'irrigation nécessaires, même si leurs terres sont généralement situées plus loin des sources d'eau que celles de leurs homologues masculins⁶⁵. Cela limite la productivité de leur terre et les rend plus vulnérables en période de sécheresse.

L'intégration de mesures en faveur de l'égalité entre les genres dans les infrastructures d'eau et d'assainissement permet d'identifier les besoins des femmes et des filles afin d'y répondre, et d'améliorer les taux de réussite scolaire et l'accès à l'emploi. L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement est cruciale pour atténuer la pauvreté en temps des femmes et des filles. En renforçant le rôle des femmes dans la gouvernance et la gestion de l'eau, en leur faisant prendre part aux activités d'amélioration des capacités, et en accroissant leur participation aux institutions locales telles que les associations d'utilisateurs d'eau, on peut également leur ouvrir des possibilités en matière de leadership et de prise de décisions⁶⁶. Des toilettes sûres, propres, bien placées, bien éclairées et comportant

des espaces privés pour la gestion de l'hygiène menstruelle, avec de l'eau courante, du savon et des poubelles pour les articles d'hygiène menstruelle, sont essentielles pour améliorer les conditions de santé, d'éducation et d'emploi pour les femmes et les filles. Afin de s'assurer que les toilettes communautaires ou familiales soient bien placées et bien conçues, le fait de consulter la communauté locale, notamment les femmes et les filles, permet de garantir leur utilisation à long terme. La conception culturellement appropriée de bâtiments publics, comme des écoles, hôpitaux et bureaux, doit inclure des toilettes séparées pour chaque sexe garantissant l'intimité et la sécurité personnelle^{67,68}. Par ailleurs, en améliorant l'accès à des infrastructures d'alimentation en eau sous forme de systèmes d'irrigation, et en garantissant en parallèle une plus grande sécurité d'occupation des terres pour les femmes, il serait possible d'augmenter leurs rendements agricoles de 20 à 30 pour cent⁶⁹.

Déchets solides

L'intégration de considérations liées au genre dans le secteur de la gestion des déchets solides peut améliorer considérablement le bien-être des femmes grâce à ses effets sur la santé et la pauvreté en temps. Comme dans le cas de l'alimentation en eau et de l'assainissement, la gestion des déchets solides au niveau des foyers est une charge souvent supportée par les femmes. Par ailleurs, en raison de leur rôle traditionnel, elles sont généralement responsables de s'occuper de leurs proches lorsque ceux-ci tombent malades du fait des conditions insalubres causées par une mauvaise gestion des déchets⁷⁰.

La prise en compte des questions de genre dans les programmes et infrastructures de gestion des déchets solides peut améliorer les conditions de travail pour les nombreuses femmes travaillant dans le secteur informel de la collecte et du recyclage des déchets, et les protéger de risques sanitaires⁷¹. Par exemple, dans les villes d'Inde, 80 pour cent des personnes pratiquant la récupération de matériaux sont des femmes⁷². Dans ce secteur informel, les femmes subissent différentes formes de discrimination, allant du refus de l'accès aux objets recyclables ayant le plus de valeur à l'exclusion des positions d'autorité dans les groupes de travail⁷³. Elles reçoivent souvent des sommes plus faibles que leurs homologues masculins⁷⁴, travaillent dans des conditions précaires



Assurer la propreté et le bien-être d'une communauté de Sri Lanka

Pays : Sri Lanka

Partenaires : conseil urbain de Kattankudy, Union européenne, Mobitel Sri Lanka

Durée : 2011–2017

Dans le cadre d'un programme de l'Union européenne soutenant le développement des districts de Sri Lanka, l'UNOPS a mis en œuvre des projets dans des régions du pays touchées par le conflit, bénéficiant à plus de 450 000 personnes. Un élément de ces projets a été la mise en place d'un système de gestion des déchets solides à Batticaloa pour réduire la production de déchets et améliorer la collecte, le traitement, le recyclage, la réutilisation et l'élimination des déchets. Le projet visait à renforcer la résilience des communautés face aux chocs climatiques et environnementaux, à améliorer les conditions sociales et de santé publique grâce à de meilleurs services urbains essentiels, à renforcer les capacités locales à fournir des services publics plus efficaces, et à accroître la participation du public à la gestion environnementale.

Des séances de sensibilisation communautaire ont été organisées en vue d'informer les bénéficiaires de leurs droits et responsabilités s'agissant des services publics sur lesquels portait le projet. Ces

séances accueillait généralement jusqu'à 70 pour cent de femmes, qui, dans la plupart des cas, étaient le principal groupe ciblé par les programmes de formation et les plus grandes défenseuses des interventions de l'UNOPS dans la communauté. Le projet a en outre favorisé la coopération avec des groupes de femmes pour le traitement de déchets réutilisables comme moyen de générer des revenus. Par exemple, des femmes de Batticaloa cousent des sacs faits en briques alimentaires recyclées.

Le projet a encouragé la communauté à s'investir considérablement dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités. Par exemple, pour la mise en place du système de gestion des déchets à Batticaloa, la communauté a participé à l'introduction du tri des déchets au sein des foyers, sans lequel le système ne pourrait fonctionner convenablement. Les réseaux ayant une influence au sein des communautés, comme les groupes de femmes, les comités des mosquées, les écoles et les groupes d'agriculteurs (pour promouvoir le compostage) ont été identifiés et encouragés à soutenir les interventions de l'UNOPS. Cela a permis d'obtenir des résultats positifs et de renforcer l'appropriation du projet et des services publics par la communauté locale.

et sont davantage exposées aux risques de violences sexistes, aux dangers sanitaires, aux maladies et aux accidents⁷⁵. Le manque d'équipement de protection met également leur santé en danger lorsqu'elles sont exposées à des déchets dangereux, par exemple lors du traitement de déchets médicaux pendant la pandémie de la COVID-19.

Les lieux d'enfouissement sanitaires, les centres de collecte et les installations de compostage ou de recyclage font partie des infrastructures de gestion des déchets solides qui peuvent améliorer la sécurité et les conditions de travail des récupératrices de déchets, sous réserve que les solutions technologiques pour la gestion durable des déchets s'accompagnent de formations tant pour les communautés que pour les travailleurs et travailleuses du secteur informel⁷⁶. Des études ont révélé une tendance plus forte chez les femmes à travailler sur les sites d'enfouissement plutôt que dans la rue en tant que récupératrices de matériaux, en raison des risques de violence moindres et du temps de trajet plus court vers les points de collecte⁷⁷. La distribution d'outils adéquats et d'équipement de protection individuelle pour améliorer les conditions de travail sur les lieux d'enfouissement peut aussi contribuer à réduire les risques en matière de santé et de sécurité pour les travailleurs et travailleuses du secteur informel⁷⁸. En parallèle, le fait de travailler dans des coopératives et des centres de recyclage peut autonomiser les femmes grâce à la hiérarchie horizontale de la prise de décisions et à la possibilité de supprimer les intermédiaires pour la vente de matériaux recyclés⁷⁹. En raison du manque de ressources économiques, les récupérateurs et récupératrices de déchets travaillant individuellement sont souvent contraints de vendre les matériaux à prix faible à des intermédiaires, qui les revendent ensuite à des entreprises de recyclage en plus grande quantité et à un prix supérieur⁸⁰.

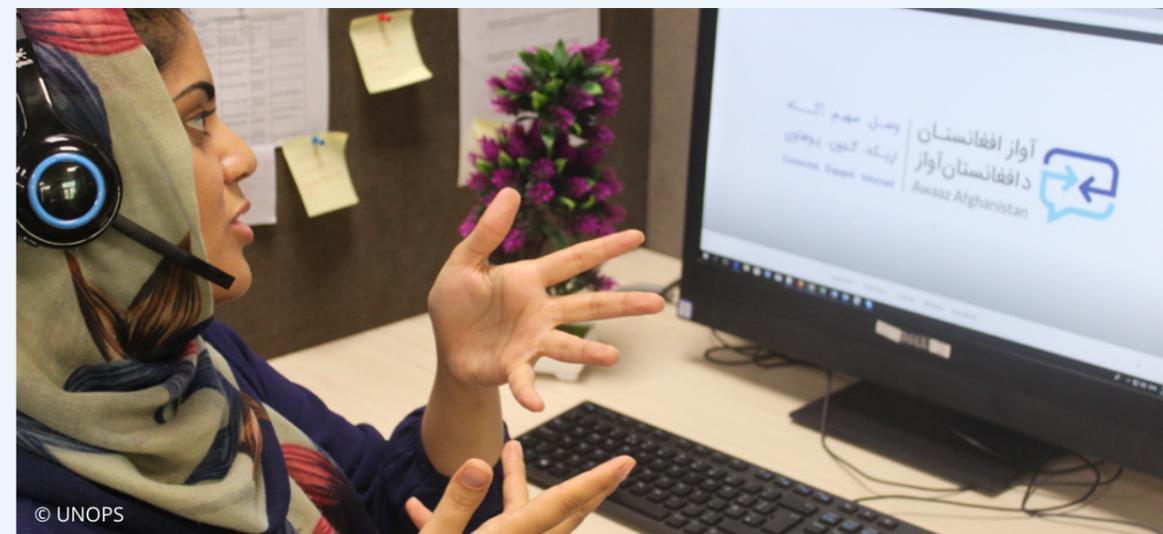
La planification et la mise en place d'un système efficace et durable de gestion des déchets, comprenant des installations de collecte et de recyclage, peuvent être bénéfiques pour l'ensemble de la communauté, en particulier les femmes qui assurent la gestion des déchets familiaux et communautaires. Cette approche est particulièrement utile, car les femmes jouent souvent le rôle d'éducatrices dans leur foyer et leur communauté, et peuvent contribuer efficacement

aux efforts déployés en faveur de la durabilité environnementale en enseignant aux enfants comment réduire, recycler et réutiliser les déchets⁸¹.

Communications numériques

Dans le monde actuel, l'accès aux informations et le contrôle de celles-ci sont un symbole d'autonomisation de plus en plus fort. Les infrastructures de communication numérique jouent un rôle déterminant dans le partage de connaissances et, par conséquent, dans la création de sociétés plus inclusives et plus autonomes. Dans ce qu'on appelle la fracture numérique — 52 pour cent de la population mondiale n'a pas accès à Internet⁸² — on observe un écart important entre les femmes et les hommes en matière d'utilisation des communications numériques. Il est estimé que la disparité dans l'utilisation d'Internet est de 11 pour cent à l'échelle mondiale⁸³, mais de 23 pour cent en Afrique et de 31 pour cent dans les pays les moins avancés⁸⁴. Cette fracture concerne aussi l'utilisation des téléphones mobiles. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les femmes ont 10 pour cent de chances de moins que les hommes de posséder un téléphone mobile, et 26 pour cent de chances en moins de posséder un smartphone. La probabilité pour les femmes d'avoir accès à Internet sur mobile est inférieure à celle des hommes de 70 pour cent en Asie du Sud et de 34 pour cent en Afrique subsaharienne^{85, 86}.

De nombreux facteurs accentuent cette fracture entre les genres. Le coût des technologies de communication numérique et le nombre élevé de femmes vivant dans la pauvreté sont considérés comme les principaux obstacles à l'accès aux services de communication numérique et à Internet. Les femmes sont en général moins rémunérées que les hommes à travail égal, et ont aussi plus de mal à accéder à des ressources financières, ce qui limite leur capacité à acquérir des technologies de tout type, y compris de communication numérique, et à les utiliser⁸⁷. Par ailleurs, les femmes et les filles représentent près de deux tiers des analphabètes dans le monde et, dans les zones rurales, sont peu familiarisées avec l'anglais, langue principale d'Internet, ce qui crée des obstacles importants à la réduction de la fracture numérique entre les genres⁸⁸. Une autre contrainte majeure est la prévalence de la misogynie, du cyberharcèlement sexiste ainsi que des violences et des infractions sur Internet,



Fournir des informations aux personnes qui en ont besoin

Pays : Afghanistan

Partenaires : Fonds humanitaire pour l'Afghanistan, Union européenne, Programme alimentaire mondial (PAM) et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Durée : 2017 — En cours

L'UNOPS gère un centre de renseignements humanitaires à Kaboul grâce au soutien financier du Fonds humanitaire pour l'Afghanistan, de la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) de la Commission européenne, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme alimentaire mondial. Le centre, nommé « awaaz », ce qui signifie « voix » en dari et en pachto, fournit aux personnes déplacées et aux réfugiés touchés par le conflit et les catastrophes naturelles des informations sur les services humanitaires. En composant un numéro gratuit, toute personne en Afghanistan ayant accès à un téléphone peut parler à l'un des dix opérateurs multilingues qui travaillent au centre. Ces derniers, dont la moitié sont des femmes, peuvent

fournir aux personnes qui appellent des informations nécessaires pour traverser une crise et s'en remettre, et pour faire part de leurs commentaires ou préoccupations concernant les programmes d'aide humanitaire.

Plus de 108 000 appels venant de tout le pays ont été traités depuis l'ouverture du centre en mai 2018, et environ 20 pour cent des personnes appelant étaient des femmes.

Depuis la mise en fonctionnement du centre, des femmes appellent pour demander de l'aide, mais également pour signaler des cas d'exploitation et d'abus sexuels, d'autres formes de violence ainsi que des cas de fraude, que le personnel du centre transmet ensuite aux agences et autorités compétentes. Par exemple, le centre a mis en relation une mère et son fils de neuf ans, souffrant de problèmes psychologiques causés par des traumatismes, avec des partenaires fournissant un soutien psychosocial. Ils ont ainsi bénéficié de soutien psychologique pendant une période de six mois⁸⁹.

qui menacent à l'échelle mondiale la capacité des femmes et des filles à accéder aux technologies de communication numérique en toute sécurité⁹⁰. Qui plus est, les normes culturelles et sociales dans nombre de pays peuvent aussi amener les hommes à contrôler l'accès des femmes et des filles à ces technologies et l'utilisation qu'elles en font⁹¹.

L'amélioration de l'accès des femmes aux technologies de communication numérique peut entraîner des améliorations non négligeables associées à de nombreuses dimensions du développement. D'abord, cela peut améliorer l'accès à l'éducation pour les femmes et les filles, étant donné la large gamme de possibilités d'apprentissage, de contenus et d'outils disponibles sur Internet⁹². Ensuite, cela peut offrir de nouvelles possibilités économiques et d'emploi aux femmes et aux entreprises appartenant à des femmes, en améliorant leur accès aux marchés internationaux⁹³ et aux secteurs des services en ligne⁹⁴, dans lesquels les femmes ont plus souvent tendance à travailler⁹⁵. D'un point de vue social et politique, l'accès aux communications numériques peut contribuer fortement à accroître la participation des femmes aux forums publics et aux processus de prise de décisions, grâce aux nouveaux outils permettant les consultations en ligne⁹⁶. Enfin, les infrastructures de communication numérique peuvent avoir un effet positif en matière de réduction des violences sexistes et de l'insécurité grâce à des applications mobiles permettant aux femmes de signaler des endroits dangereux, faire appel rapidement à des services d'urgence et partager leur localisation pour assurer leur sécurité personnelle⁹⁷. En période de crise tout particulièrement, les communications numériques peuvent sauver des vies en donnant accès aux services d'urgence. Par exemple, le nombre de cas de violences sexistes à l'encontre de femmes a augmenté dans le monde en conséquence de la COVID-19⁹⁸. Les technologies peuvent aider à signaler les incidents dans de telles situations.

Infrastructures éducatives

Moins de la moitié des pays fournissent aux filles et aux garçons un accès égal à l'éducation⁹⁹ et les filles sont encore une fois et demie plus susceptibles que les garçons d'être exclues de l'éducation primaire¹⁰⁰. Par exemple, en Afrique subsaharienne, neuf millions de filles contre six millions de garçons ont peu de chances d'aller à l'école, et en Asie du Sud, cinq millions de filles sont exclues de l'éducation

contre deux millions de garçons¹⁰¹. L'absence d'infrastructures éducatives soucieuses de l'égalité entre les genres est l'une des causes principales de cette disparité. Des facteurs tels que l'emplacement des écoles et l'inadéquation des installations sanitaires peuvent influencer les taux de réussite scolaire.

L'emplacement des écoles et leur distance par rapport aux foyers peuvent être un obstacle important à l'accès des filles à l'éducation, en particulier dans les zones rurales¹⁰². Par exemple, pour 100 garçons scolarisés en milieu rural au Burkina Faso et en Éthiopie, on compte respectivement 57 et 76 filles¹⁰³. Si les filles doivent marcher une longue distance pour se rendre à l'école, ou emprunter des routes dangereuses ou à forte circulation, elles risquent d'être exposées à des violences sexistes, et leurs parents peuvent alors être réticents à les envoyer à l'école¹⁰⁴. Dans beaucoup de sociétés, les enfants, et en particulier les filles, sont responsables de certaines activités domestiques, et peuvent être empêchés d'aller à l'école si les allers-retours prennent du temps qui devrait être consacré à des tâches domestiques ou génératrices de revenus.

Le manque d'installations sanitaires adéquates avec accès à l'eau courante dans les écoles peut compromettre la gestion de l'hygiène menstruelle pour les filles, et donc leur expérience d'apprentissage. Par exemple, en Sierra Leone, 21,3 pour cent des adolescentes affirment manquer l'école pendant leurs règles ; au Népal et en Afghanistan, ce chiffre atteint 30 pour cent ; au Pakistan, c'est le cas de près de la moitié des adolescentes ; et en Somalie, les filles des niveaux six à huit manqueraient jusqu'à cinq jours d'école par mois¹⁰⁵. Des toilettes facilitant la gestion de l'hygiène menstruelle, appropriées pour le contexte culturel local, sont nécessaires pour favoriser l'assiduité des jeunes filles et réduire l'absentéisme des enseignantes. S'il n'y a pas d'installations sanitaires sûres au sein de leur école, les filles doivent parcourir une certaine distance pour accéder à des toilettes, s'exposant ainsi à des risques de violence et de harcèlement sexuels.

Des installations éducatives plus inclusives, comme des écoles placées à proximité des communautés et accessibles grâce à des transports publics sûrs, peuvent favoriser l'éducation des filles et offrir des possibilités d'emploi aux femmes.



Permettre aux enfants sri lankais d'apprendre dans un environnement sûr

Pays : Sri Lanka

Partenaires : Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA) et ministère de l'Éducation de Sri Lanka

Durée : 2011–2017

Grâce à des fonds de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, et en partenariat avec le ministère de l'Éducation de Sri Lanka, l'UNOPS a mis au point un projet pour l'amélioration d'écoles dans le district de Kilinochchi. L'UNOPS a géré la conception et la construction de 17 nouveaux bâtiments de salles de classe et d'installations sanitaires dans 12 écoles. Pendant la phase de planification du projet, une analyse comparative entre les genres a permis d'identifier le

manque d'installations sanitaires adaptées aux enfants handicapés et aux filles comme un obstacle à leur présence régulière en classe, en particulier pendant les règles. Pour résoudre ce problème, l'UNOPS a intégré dans la conception 59 installations sanitaires séparées par sexe, sûres et privées, et 66 dispositifs de lavage des mains, ainsi que 12 toilettes accessibles aux personnes handicapées. L'évaluation a aussi révélé que les enseignantes qui devaient faire de longs trajets jusqu'à leur lieu de travail ne se sentaient pas en sécurité pendant ces déplacements. Dans le cadre du projet, des logements sur place ont donc été construits pour 72 enseignants afin de garantir la rétention du personnel qualifié. Ce projet a amélioré de façon significative la santé et l'hygiène de tous les élèves, et a ainsi facilité l'accès à l'éducation pour les filles.

L'intégration d'infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement appropriées dans les écoles, notamment des toilettes privées et séparées pour chaque sexe, un accès à l'eau et au savon pour se laver, et des installations permettant de laver ou de jeter les produits d'hygiène menstruelle, est nécessaire pour favoriser l'assiduité des jeunes filles et réduire l'absentéisme des enseignantes. Une telle intervention dans des écoles de la province de Nyanza, au Kenya, a permis d'augmenter le taux d'inscription des filles à l'école de quatre pour cent¹⁰⁶. La mise en place d'installations appropriées pour le contexte local ne peut être accomplie qu'en consultation avec les utilisateurs et utilisatrices locaux, car leurs besoins varient en fonction des pratiques et normes sociales et culturelles.

Il est aussi intéressant de noter que l'amélioration de l'enseignement peut contribuer nettement à l'élimination des mariages d'enfants et à la réduction de 75 pour cent du risque de grossesse précoce¹⁰⁷. Il est également estimé qu'une année de scolarité supplémentaire peut entraîner une augmentation des revenus de près de 10 pour cent¹⁰⁸. Les interventions visant à améliorer le niveau d'éducation et la participation des femmes et des filles à la population active pourraient faire augmenter le PIB mondial de 3,6 pour cent, et réduire de 0,5 pour cent le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2030¹⁰⁹.

Infrastructures de santé

L'impossibilité d'accéder aux services de santé a des répercussions considérables sur la santé et le bien-être des femmes et des filles. Chaque jour, 830 femmes meurent de causes évitables liées à la grossesse ou à l'accouchement, et 99 pour cent de ces décès ont lieu dans des pays en développement¹¹⁰. De plus, la majorité des personnes vivant avec le VIH, ou perdant la vie à cause de maladies cardiovasculaires et de maladies non transmissibles, sont des femmes¹¹¹. Les principales causes du manque d'accès aux services de santé pour les femmes et les filles sont notamment l'éloignement des installations de santé et l'absence d'un environnement sûr et inclusif qui réponde à leurs besoins dans ces installations. Ces obstacles peuvent être particulièrement dangereux pendant une crise sanitaire comme la pandémie de la COVID-19, qui présente ses propres défis en matière

d'accès des femmes aux services de santé¹¹². Ainsi, l'élaboration d'infrastructures de santé favorables à l'égalité entre les genres est cruciale, non seulement pour améliorer l'accès aux services de base et réduire le taux de mortalité maternelle, mais aussi pour garantir la sécurité et le bien-être des filles et des femmes.

Lorsque la conception des installations de santé ne répond pas aux besoins spécifiques des femmes, il est possible que celles-ci ne fassent pas usage de ces installations. Par exemple, si les maternités ne comportent pas d'installations sanitaires séparées, et de salles d'accouchement dédiées et isolées du reste, elles risquent de ne pas attirer les femmes enceintes qui s'inquiéteraient pour leur sécurité ou leur intimité. Elle pourraient alors choisir d'accoucher à domicile, ce qui augmenterait les risques pour leur santé ainsi que pour celle des nouveau-nés¹¹³.

Les infrastructures de soins de santé sont favorables à l'égalité entre les genres si elles répondent aux besoins de chaque genre en matière d'intimité, d'hygiène et de sécurité¹¹⁴. L'emplacement des installations doit être accessible, et il convient de tenir compte des transports publics, des chemins piétons et des itinéraires cyclables pour y parvenir¹¹⁵. La conception des infrastructures de santé doit prévoir la séparation des différents espaces, pour respecter l'intimité des patients, mais aussi celle des visiteurs et du personnel¹¹⁶. Dans certains contextes culturels, des entrées ou des bâtiments séparés pour hommes et femmes peuvent être nécessaires pour les patients et le personnel de santé. Des salles de repos et vestiaires distincts pour hommes et femmes doivent aussi être prévus pour le personnel de santé. En outre, dans certains contextes, il peut être nécessaire de séparer par genre et par âge les installations destinées aux patients hospitalisés, y compris les toilettes. Des installations sanitaires privées et séparées pour chaque sexe doivent être accessibles sans que les patients ou visiteurs doivent traverser d'autres espaces, ce qui améliore ainsi la sécurité et l'intimité, et réduit la probabilité de violences sexistes. Il convient également de prévoir des salles d'attente adaptées aux enfants, car beaucoup de femmes sont accompagnées de jeunes enfants lorsqu'elles se rendent dans des établissements de santé¹¹⁷.



© UNOPS

De meilleurs soins de santé pour les prisonnières

Pays : Myanmar

Partenaire : Three Millenium Development Goal Fund (3MDG)

Durée : 2015–2018

Dans le but de renforcer le système de santé du Myanmar et de contribuer à lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, l'UNOPS a construit des installations de santé séparées pour chaque sexe dans quatre prisons au Myanmar, sous la houlette du Three Millenium Development Goal Fund. En raison de la surpopulation des prisons et des camps de travail, les maladies et infections transmissibles, comme la tuberculose, le VIH, l'hépatite et le choléra,

risquent fortement de se propager. Les installations de santé des prisons sont donc importantes pour les membres du personnel et de la communauté, afin d'éviter la propagation de maladies et de créer un cadre de vie et de travail sain. Pour prévenir la discrimination fondée sur le genre, les centres de santé ont été conçus en portant une attention particulière aux questions de genre. La conception inclut la séparation des toilettes et des espaces privés pour le personnel féminin et masculin, et des cliniques de santé distinctes pour les hommes et les femmes dans la prison, afin de préserver leur intimité et leur sécurité.

L'approche intégrée du genre dans le cycle de vie des infrastructures

Bien que de nombreux pays disposent de politiques reconnaissant et affirmant l'importance cruciale de l'égalité entre les genres pour la durabilité des infrastructures, les gouvernements ont des difficultés à mettre leurs engagements politiques en pratique. Afin de garantir que les infrastructures répondent de façon positive aux besoins de tous les utilisateurs et utilisatrices, y compris les femmes et les groupes vulnérables, de nombreuses mesures concrètes peuvent être intégrées dans les trois étapes du cycle de vie des infrastructures, à savoir les phases de planification, de mise en œuvre et de gestion. La présente section examinera certaines de ces mesures. Une liste plus exhaustive est disponible dans l'outil en ligne *sustainABLE*¹¹⁸ ainsi que dans les guides sur la conception d'infrastructures qui favorisent l'égalité entre les genres en Asie et dans le Pacifique, élaborés par l'UNOPS en collaboration avec ONU Femmes¹¹⁹.

Actions transversales

Certaines actions sont essentielles tout au long du cycle de vie des infrastructures pour s'assurer que celles-ci favorisent l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes. Ces mesures consistent notamment à intégrer des considérations liées au genre dans les activités de mobilisation des parties prenantes ; à mettre l'accent sur l'égalité hommes-femmes dans les activités de formation et de renforcement des capacités destinées au personnel de projets et aux communautés locales ; et à engager un ou une spécialiste en matière d'inclusion sociale pour guider les activités tout au long du cycle de vie des infrastructures.

Il est important de créer des approches sur mesure pour garantir que les femmes et d'autres groupes marginalisés au sein des communautés puissent participer et apporter une réelle contribution lors des consultations avec les parties prenantes. Les pratiques

de mobilisation des parties prenantes doivent garantir la consultation d'un groupe représentatif d'utilisateurs et d'utilisatrices, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes et associations de femmes. Cela est important, car ce type d'activité permet d'échanger avec les acteurs intéressés et de les informer, de comprendre les besoins de différents types d'utilisateurs et utilisatrices, de les intégrer dans les processus de prise de décisions, et de recevoir des commentaires et évaluer les produits, les résultats et la performance des projets. En outre, il est primordial de consulter des groupes de femmes et des spécialistes en matière d'égalité entre les genres en vue d'identifier et d'éliminer les éventuels obstacles à la participation rencontrés par les femmes et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, pour s'assurer que ces groupes puissent réellement participer aux consultations¹²⁰.

Il est important de créer des approches sur mesure pour garantir que les femmes et d'autres groupes marginalisés au sein des communautés puissent participer et apporter une réelle contribution lors des consultations avec les parties prenantes.

Il est également essentiel de mener, à chaque étape, des activités de formation et de renforcement des capacités axées sur la sensibilisation aux questions de genre et la prise en compte de ces questions, destinées au personnel de projet et aux communautés locales, pour s'assurer que les infrastructures favorisent l'égalité et amplifier au maximum l'impact des investissements¹²¹. Des formations de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes pour tous les membres du personnel de projet contribuent à la prévention des violences sexistes et du harcèlement sexuel sur les lieux des projets¹²². Elles encouragent aussi les membres du personnel de projet à avoir un comportement soucieux de l'égalité entre les genres dans toutes leurs activités, par exemple en collectant des données ventilées par sexe pour le suivi et l'évaluation¹²³. En outre, la formation et le renforcement des capacités des femmes en matière de construction et de gestion des infrastructures peut les aider à obtenir du travail pendant la mise en œuvre du projet et améliorer leurs possibilités d'emploi à long terme.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES EN PRATIQUE : Actions transversales



Dans le cadre de la construction du nouveau marché local de Bossaso, dans le nord de la Somalie, mise en œuvre par l'UNOPS, une approche intégrée du genre a été adoptée grâce à la mobilisation communautaire et à des formations pour le renforcement des compétences. Le marché est l'espace économique central de la communauté, en particulier pour les femmes commerçantes, parmi lesquelles se trouvent des membres de minorités tels que des réfugiées yéménites. Au cours du projet, l'UNOPS a mobilisé et consulté près de 2000 entrepreneurs, femmes et hommes, pour s'assurer que la conception et

la construction du marché répondent aux besoins des utilisateurs et utilisatrices, et encourager l'appropriation du produit final par la population locale. En outre, plus de 200 commerçants, dont 90 pour cent de femmes, ont bénéficié d'une formation et de ressources pour créer leur propre entreprise. Le marché nouvellement construit, ainsi que les compétences acquises, aideront les commerçants à augmenter leurs revenus pour soutenir leur famille et favoriseront le développement économique et la stabilité dans la région¹²⁴.

La participation d'un ou une spécialiste en matière d'égalité entre les genres et d'inclusion sociale est un élément crucial pour tenir compte de ces questions à chaque étape du cycle de vie des infrastructures. La prise en compte de cette expertise dans les activités de projet garantira que des considérations liées au genre orientent la portée, la qualité, la durée, les coûts et les bénéfices associés aux infrastructures afin que celles-ci favorisent l'égalité entre les genres tout au long de leur cycle de vie.

Phase de planification

L'intégration de considérations liées au genre dans l'étape de planification des infrastructures est essentielle pour comprendre les besoins des femmes et des filles, tout comme ceux des hommes et des garçons. On peut ainsi en tenir compte de manière à établir une vision à long terme qui l'emporte sur la budgétisation à court terme liée aux dynamiques politiques, tout en évitant le renforcement des inégalités¹²⁵.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES EN PRATIQUE : Phase de planification



Le projet de reconstruction de logements mis en œuvre par l'UNOPS à Gaza est un exemple de bonnes pratiques illustrant les avantages de l'analyse comparative entre les genres. L'UNOPS a géré la reconstruction de logements détruits par le conflit de 2014 à Gaza pour les personnes déplacées les plus vulnérables, contribuant ainsi à atténuer la crise humanitaire. Dans le cadre du projet, les familles les plus vulnérables ou les plus défavorisées ont bénéficié d'aides financières, d'assistance juridique, d'infrastructures techniques, de conseils en matière de construction et d'une assurance de la qualité pour reconstruire leurs logements de façon sûre, durable et efficace.

Pendant la phase de planification, une analyse comparative entre les genres a été réalisée, portant sur le contexte ainsi que sur des projets précédents. Cette analyse a mis en lumière le manque d'attention aux questions de genre dans les activités précédemment menées à Gaza en faveur du développement, et dans le secteur de la construction en général. Tous les indicateurs liés aux projets ainsi que les données collectées et enregistrées ont été ventilés par sexe, par âge et en tenant compte des personnes handicapées. Cela a permis d'élaborer un plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres, pour intégrer

ces considérations au projet dès les premières étapes. L'ordre de priorité pour la reconstruction des logements a été déterminé en fonction de la vulnérabilité des familles. Les critères de vulnérabilité ont été élargis pour donner la priorité aux familles dirigées par des femmes seules (veuves ou divorcées), des personnes âgées ou des personnes handicapées.

Dans le cadre de cette approche intégrée du genre, le projet a traité spécifiquement de la question de l'accès des femmes au logement, à la terre et aux droits de propriété grâce à deux activités : 1) la création d'accords de subvention pouvant être signés conjointement par les hommes et les femmes à la tête des familles ; et 2) un soutien juridique aux familles dirigées par des femmes, pour les aider à devenir propriétaires légales de leur logement. Sur les 188 familles ayant bénéficié du programme d'aide financière, 13,1 pour cent étaient dirigées par des femmes. Grâce à ce projet, 519 bénéficiaires ont reçu une assistance juridique portant sur des questions liées au logement, à la terre et à la propriété, et 306 familles ont ainsi pu devenir propriétaires légales de leur nouveau logement. Le projet a permis à 21 familles dirigées par des femmes de devenir propriétaires à Gaza, où l'accès à la propriété est rare, d'autant plus pour les femmes.

Pendant la phase de planification, l'une des actions les plus importantes à mener est l'analyse comparative entre les genres, suivie de l'établissement d'un plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres. Une analyse comparative entre les genres fournit les données nécessaires pour déterminer quelles considérations prendre en compte dans la conception du projet afin que les infrastructures favorisent réellement l'égalité. En outre, une telle analyse souligne les différences entre femmes, hommes, filles et garçons en ce qui concerne les ressources, les possibilités, les contraintes et le pouvoir dans un contexte ou un projet donné¹²⁶.

Pendant la phase de planification, l'une des actions les plus importantes à mener est l'analyse comparative entre les genres, suivie de l'établissement d'un plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres.

Les contraintes et possibilités identifiées grâce à une analyse comparative entre les genres peuvent faire l'objet d'actions spécifiques décrites dans le plan d'action. Celui-ci doit prévoir des cibles sexospécifiques, citer les intervenants responsables et déterminer des indicateurs pour mesurer les progrès et les résultats. Ce plan d'action doit aussi être pris en compte et intégré dans les plans de travail généraux du projet, les plans de suivi et d'évaluation et le budget de projet, afin qu'une approche intégrée du genre soit adoptée à chaque étape¹²⁷. En vue de mettre en œuvre efficacement le plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres, il est essentiel de l'appuyer de ressources financières grâce à une budgétisation tenant compte des questions de genre. L'objectif d'une telle budgétisation est de déterminer l'impact des dépenses existantes sur les femmes et les hommes (ainsi que sur différents sous-groupes) et d'examiner la répartition des possibilités et des ressources en vue de réaliser les activités favorisant l'égalité prévues par le plan d'action. Ce procédé garantit une allocation plus équitable des ressources du projet afin de promouvoir l'égalité d'accès pour tous les utilisateurs et utilisatrices¹²⁸.

Phase de mise en œuvre

L'application d'une approche intégrée du genre dans la mise en œuvre des projets consiste à tenir compte des besoins des femmes et des filles, en parallèle à

Si les besoins des femmes et des filles ne sont pas pris en compte dans la conception, le risque de créer des infrastructures qui ne tiennent pas compte des différences entre les genres augmente.

ceux des hommes et des garçons, dans la conception des services et des infrastructures. L'objectif est également d'assurer un bon équilibre entre femmes et hommes au sein du personnel du projet et des entrepreneurs, et de créer un environnement de travail inclusif et sûr. À la phase de mise en œuvre d'un projet d'infrastructures, des mesures en faveur de l'égalité peuvent être prises dans les activités de conception, d'achat et de construction.

Le processus de conception est l'élément le plus crucial du cycle de vie des infrastructures pour garantir que celles-ci répondent aux besoins de tous les utilisateurs, en particulier les femmes et les filles. Si leurs besoins ne sont pas pris en compte dans la conception, le risque de créer des infrastructures qui ne tiennent pas compte des différences entre les genres augmente. Les concepteurs doivent donc prendre position pour s'assurer que l'ensemble de leur travail favorise l'égalité. S'il existe à l'échelle nationale des normes et codes en matière de conception qui tiennent compte de ces questions, il convient de les appliquer. S'il n'y en a pas, les spécialistes de la conception ont une obligation morale de chercher des normes et directives internationales visant à favoriser l'égalité entre les genres, et de les appliquer à leurs projets.

En vue de favoriser l'égalité, les infrastructures doivent être conçues en tenant suffisamment compte des besoins de tous les utilisateurs, en particulier les femmes et les filles, et réduire les inégalités d'accès aux services essentiels. Pour ce faire, il faut réaliser une analyse comparative entre les genres et établir un plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres pendant la phase de planification pour identifier les besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons, et tenir compte de ces besoins dans la conception des infrastructures¹²⁹. Par exemple, les considérations à intégrer dans la conception peuvent inclure : la mise en place de salles d'allaitement dans les bâtiments publics ou les bureaux ; le bon éclairage des rues, des chemins piétons et des espaces publics ; et la conception de toilettes comportant des installations sûres et

L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES EN PRATIQUE :
Phase de mise en œuvre



© UNOPS/Sebastian Higginson

Afin de lutter contre les taux élevés de mortalité maternelle et infantile, l'UNOPS a construit 82 centres de santé au Myanmar en utilisant une approche de conception favorable à l'égalité entre les genres, de façon à garantir l'accessibilité des services de santé pour les groupes vulnérables et marginalisés dans des zones parmi les plus inaccessibles. L'UNOPS a réalisé la conception et géré la construction des centres grâce au soutien financier du Three Millenium Development Goal Fund (3MDG). Un grand nombre d'éléments favorisant l'égalité entre les genres ont été intégrés dans la conception des cliniques, notamment : des toilettes et d'autres espaces privés séparés par sexe pour le personnel et les patients ; des logements sur place destinés aux membres du personnel de sexe féminin afin de leur éviter les déplacements risqués ; et l'installation des salles d'accouchement et de réveil dans une partie isolée des installations pour respecter l'intimité des patientes. La conception a été uniformisée (avec quatre modèles correspondant à différentes situations géographiques) et adoptée par le ministère de la Santé et des Sports. La durabilité et la résilience ont également été prises en compte dans la conception, afin que les installations résistent à des phénomènes naturels dangereux tels que les séismes et les vents forts, aient recours à des sources d'énergie renouvelables et favorisent la bonne gestion des déchets. Le projet contribue à l'amélioration de

l'économie et des moyens de subsistance en créant des emplois au sein des communautés. En 2017, la construction des centres de santé a créé environ 48 000 jours de travail pour des travailleurs locaux, dont plus de 6000 jours de travail pour des femmes¹³⁰.

Un exemple de bonnes pratiques d'intégration de considérations liées au genre dans le processus d'achat pour des infrastructures est le projet de points de passage mis en œuvre par l'UNOPS au Kosovo*. L'UNOPS a géré la construction de trois points de passage entre le Kosovo et la Serbie, avec le financement de l'Union européenne. Dans les documents d'appel à la concurrence pour les travaux, l'UNOPS a ajouté un critère d'évaluation relatif à l'égalité entre les genres. Les soumissionnaires devaient fournir un résumé de leur approche intégrée du genre pour les travaux requis ainsi qu'un organigramme de leur personnel indiquant la proportion de femmes et d'hommes, et prévoir un mécanisme de versement des salaires pour les membres du personnel se trouvant dans différents districts du pays. Ce processus a permis de s'assurer que toutes les entreprises présentant des soumissions prévoyaient d'inclure des femmes qualifiées à des postes d'ingénieures et de responsables dans la composition des équipes¹³¹.

*Toutes les références au Kosovo doivent être entendues dans le plein respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Les spécialistes de la conception d'infrastructures doivent chercher à mettre en place des solutions qui optimisent les effets positifs et évitent les effets négatifs sur la capacité des femmes et des filles à accéder aux services et aux possibilités économiques.

privées pour la gestion de l'hygiène menstruelle, notamment de l'eau courante, du savon et un espace isolé pour nettoyer ou jeter les produits d'hygiène menstruelle. Les spécialistes de la conception d'infrastructures doivent chercher à mettre en place des solutions qui optimisent les effets positifs et évitent les effets négatifs sur la capacité des femmes et des filles à accéder aux services et aux possibilités économiques¹³².

Les processus d'achats sont aussi un outil pour l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité, dans un domaine encore largement dominé par les hommes. Des cadres favorisant l'égalité entre les genres dans les achats et des critères d'éligibilité pour les entrepreneurs peuvent renforcer la participation d'entreprises appartenant à des femmes aux appels à la concurrence¹³³. Une autre méthode est de demander aux soumissionnaires de démontrer des engagements envers l'égalité entre les genres — par exemple en documentant la présence de politiques de lutte contre la discrimination et le harcèlement sexuel dans les organisations participantes afin de promouvoir la diversité au travail.

Pendant la construction, la promotion de la diversité au sein du personnel, notamment en faisant participer des femmes de la communauté locale et en éliminant les obstacles qui les empêcheraient d'accéder au travail dans le secteur de la construction, peut créer des possibilités d'emploi. Pour accroître la diversité, les gestionnaires de projets et les surveillants de chantier peuvent prendre diverses mesures, notamment : l'application des droits des travailleurs ; la création d'un environnement de travail sûr grâce à des politiques de lutte contre le harcèlement sexuel et la discrimination sexiste ; l'égalité salariale pour les femmes et les hommes ; des toilettes privées, séparées pour chaque sexe et adaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle, comportant notamment de l'eau courante, du savon et un espace privé pour nettoyer ou jeter les produits d'hygiène menstruelle ;

ainsi que le développement des compétences et la formation aux techniques de construction pour renforcer les capacités locales, en particulier celles des femmes^{134, 135}. Grâce à une supervision de la construction soucieuse de l'égalité entre les genres, ces mesures peuvent être prises sur place pour garantir que le processus de construction optimise les effets positifs et réduise au minimum les effets négatifs pour les femmes et les hommes concernés.

Phase de gestion

Pendant la phase de gestion du cycle de vie des infrastructures, la prise en compte de considérations liées au genre peut jouer un rôle déterminant pour identifier les bénéficiaires réels du projet, évaluer dans quelle mesure il répond aux besoins des utilisateurs et utilisatrices, et garantir que tous ces bénéficiaires, en particulier les femmes et les filles, tirent parti de la mise en œuvre du projet et des services d'infrastructures¹³⁶. Une telle approche peut aussi contribuer à la création de possibilités d'emploi pour les femmes et encourager l'appropriation des infrastructures par la communauté¹³⁷.

Le suivi et l'évaluation tenant compte des questions d'égalité entre les genres consistent à mesurer la performance et à faire rapport sur les résultats ainsi que la progression des services d'infrastructures en ce qui concerne leur capacité à réduire les inégalités. Les indicateurs employés pour mesurer la performance nécessitent la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, et le processus doit inclure à la fois des femmes et des hommes¹³⁸.

Les mesures visant à faciliter la participation de femmes et d'entreprises appartenant à des femmes au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures, en éliminant les obstacles qui les empêcheraient d'accéder à ce type d'emploi et de contrats, sont un moyen de soutenir l'autonomisation économique des femmes¹³⁹. Ces mesures peuvent inclure la promotion de l'emploi des femmes et des minorités grâce à des pratiques d'embauche non discriminatoires ; la création de normes garantissant l'égalité salariale pour les femmes et les hommes ; la mise en place de conditions de travail sûres pour toutes et tous ; le renforcement des efforts visant à mobiliser les organisations de femmes et les entreprises appartenant à des femmes au sein des communautés locales ; et l'organisation de formations et d'activités de renforcement des capacités portant sur le fonctionnement et l'entretien des infrastructures, en mettant un accent particulier sur la participation des femmes¹⁴⁰.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES EN PRATIQUE :
Phase de mise en œuvre



© UNOPS/Claude-André Nadon

Le séisme de 2010 en Haïti a entraîné la destruction de plusieurs centaines de milliers de logements. L'UNOPS a été chargé de réhabiliter plus de 9000 logements et des infrastructures communautaires pour des personnes à faible revenu de huit quartiers. L'organisation a adopté une approche participative à forte intensité de main-d'œuvre pendant la mise en œuvre du projet, pour créer des possibilités d'emploi tout en favorisant l'égalité entre les genres. Des formations ont en outre été organisées pour transmettre des savoir-faire à la communauté. Ainsi, 95 pour cent de la main-d'œuvre employée, dont plus de 30 pour cent étaient des femmes, résidait dans les quartiers qui allaient être réhabilités. Les femmes de la communauté ont acquis des compétences pour participer à

ce projet, ce qui a favorisé leur autonomisation en leur permettant de travailler dans le secteur de la construction. Ces femmes ont apporté une contribution en nature, sous forme de travail, à la réhabilitation et la reconstruction de leur logement. Le programme a donné la priorité aux familles vulnérables, et un grand nombre de familles dirigées par des femmes et des personnes handicapées en ont donc bénéficié. Des consultations ciblées ont été menées avec des femmes de la communauté pour identifier les espaces qu'elles considéraient comme dangereux dans leur quartier. Des éclairages de rue ont alors été installés ou améliorés à ces endroits, ce qui a réduit le nombre de cas de violence dans ces communautés.

L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES EN PRATIQUE :
Phase de gestion



© UNOPS

Des considérations liées au genre ont été prises en compte dans le suivi et l'évaluation du projet visant à améliorer l'accès aux zones rurales dans le nord de l'Afghanistan, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et mis en œuvre par l'UNOPS¹⁴¹. Les résultats du processus de suivi et d'évaluation ont été compilés dans un rapport d'étude d'impact indiquant les

résultats mesurés grâce à des données ventilées par sexe¹⁴². Ces données ont aidé à évaluer l'efficacité des mesures prises en faveur de l'égalité entre les genres tout au long du projet, à suivre la progression par rapport aux objectifs, à formuler des recommandations pour garantir l'efficacité du projet et à partager les leçons apprises en vue de projets futurs.



L'approche de l'UNOPS et sa contribution en matière d'intégration de considérations liées au genre dans les infrastructures

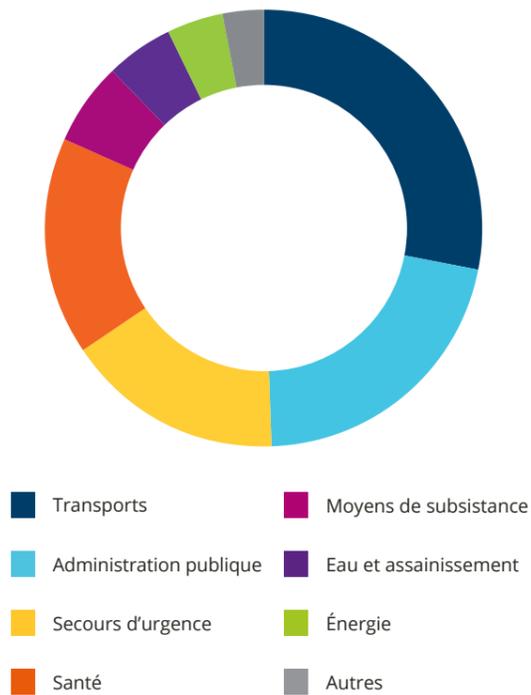
L'UNOPS possède 25 ans d'expérience en matière de création d'infrastructures et de services liés aux infrastructures. Ces services incluent la conception et la construction, ainsi que l'assistance technique pour la planification, la construction et la gestion des infrastructures (par exemple, analyses comparatives entre les genres, plans d'action en faveur de l'égalité entre les genres, études de faisabilité et études d'impact social et environnemental). L'expérience de l'UNOPS porte sur de nombreux domaines d'infrastructures : administration (tribunaux, postes de police, prisons, bureaux gouvernementaux), santé, éducation, transports, énergie, communications numériques, eau potable, gestion des eaux usées et traitement des déchets solides. La Figure 1 indique la répartition par domaine des dépenses de l'UNOPS consacrées aux infrastructures en 2019.

L'UNOPS puise dans cette expérience et dans son mandat en matière d'infrastructures pour promouvoir et soutenir l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en intégrant ces considérations dans tous ses projets d'infrastructures.

Directives et outils pour l'intégration des questions liées au genre dans les projets

Pour s'assurer que tous ses projets d'infrastructures intègrent des considérations liées au genre dans leurs activités, l'UNOPS a créé des outils et des directives.

Figure 1 : Dépenses de l'UNOPS consacrées aux infrastructures par domaine thématique en 2019*



*Les domaines thématiques sont fondés sur le cadre du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour classer le secteur spécifique de la structure économique ou sociale du bénéficiaire que chaque activité a pour but de stimuler.

En collaboration avec ONU Femmes, l'organisation a mis au point une série de guides pour favoriser l'égalité entre les genres à toutes les phases du cycle de vie des projets d'infrastructures¹⁴³. Ces guides visent à fournir des directives pratiques sur la création d'infrastructures soucieuses de l'égalité entre les genres et socialement inclusives, en décrivant les principales considérations à cet égard, et à donner des outils et listes de vérification spécifiques pour l'application des meilleures pratiques. Les directives ont pour but d'aider le personnel de l'UNOPS et d'autres organismes à intégrer des considérations liées au genre dans leurs projets.

En partenariat avec ONU Femmes, l'UNOPS a aussi mis au point un module de formation sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les projets d'infrastructures. Ce cours est destiné à tous les membres du personnel des Nations Unies et à toute personne qui s'intéresse à la relation entre les questions liées au genre et les infrastructures. Il aide les participants à : 1) comprendre pourquoi et comment une approche intégrée du genre est importante dans la planification, la construction, le

fonctionnement et l'entretien des infrastructures ; 2) reconnaître la nécessité de mettre les utilisateurs et utilisatrices, ainsi que la prestation de services, au centre de la conception d'infrastructures ; 3) se rappeler les fondamentaux de l'intégration des questions d'égalité entre les genres dans la conception et la planification de projets d'infrastructures ; et 4) comprendre et appliquer les approches pratiques et les ressources disponibles en matière d'égalité pour chaque catégorie d'infrastructures¹⁴⁴.

En plus des directives et des formations, l'UNOPS a élaboré une ressource supplémentaire, l'outil *sustainABLE* (sustainable.unops.org), en collaboration avec le Consortium britannique de recherche sur la transition des infrastructures (*Infrastructure Transitions Research Consortium*) dirigé par l'Université d'Oxford, afin d'aider les spécialistes des infrastructures et du développement à identifier des mesures concrètes pour promouvoir l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes dans les projets d'infrastructures. De plus, l'outil *sustainABLE* identifie les mesures qui contribueront à la réalisation de cibles spécifiques des Objectifs de développement durable.

L'outil *sustainABLE* est une ressource gratuite pour les spécialistes des infrastructures, axée sur quatre principaux objectifs :

- Expliquer la portée et l'ampleur des effets que peuvent avoir les projets d'infrastructures sur les différentes cibles des Objectifs de développement durable ;
- Indiquer un ensemble d'actions recommandées à chaque étape du cycle de vie d'un projet d'infrastructures pour garantir que celui-ci contribue à la réalisation de toutes les cibles associées aux Objectifs de développement durable liées à un thème défini ;
- Informer la communauté internationale sur la relation entre des thèmes essentiels du développement, comme l'autonomisation des femmes, la protection de l'environnement et la réduction des risques de catastrophe, et les cibles associées aux Objectifs de développement durable ;



sustainable

- Offrir une plateforme de partage de connaissances présentant des études de cas et de bonnes pratiques visant à soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Mise en œuvre de projets d'infrastructures

Grâce aux directives et outils présentés dans la section précédente, l'UNOPS soutient ses partenaires dans la conception et la construction d'une large gamme de solutions d'infrastructures, ainsi que pour les processus d'achats associés, afin d'aider les pays à assurer un développement durable, résilient et inclusif.



Santé maternelle et néonatale au Kenya

L'UNOPS a amélioré les soins de santé fournis aux mères et aux enfants dans cinq comtés du Kenya, dans l'objectif de réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale. Le projet incluait l'amélioration d'infrastructures de santé, la conduite d'évaluations des installations de santé et l'organisation de formations pour le personnel de santé. L'UNOPS a réalisé des évaluations portant sur 98 établissements de santé. En résultat, 31 maternités ont été réhabilitées, et 11 maternités neuves ainsi que 9 salles d'opération ont été construites.

Les installations de santé ont été réhabilitées en utilisant un ensemble de technologies vertes et de systèmes d'alimentation en énergie solaire, et peuvent ainsi fonctionner exclusivement grâce à cette source d'énergie, réduire leur consommation en électricité et bénéficier d'une alimentation continue

en eau. Environ 1,6 million de personnes devraient désormais avoir accès à de meilleures installations de santé dans cinq comtés : Garissa, Homa Bay, Kakamega, Nairobi et Turkana.

Diverses mesures ont été prises tout au long du projet pour promouvoir l'égalité entre les genres. Par exemple, la participation de responsables des questions d'égalité entre les genres et de spécialistes de la santé à la phase de conception a permis de mettre en place un système fonctionnel dans les installations, créant ainsi un environnement sûr pour les accouchements. La collecte de données ventilées par sexe a permis d'obtenir les renseignements nécessaires pour élaborer des solutions favorables à l'égalité entre les genres. Par ailleurs, des séances de formation ont été organisées pour améliorer les connaissances et la sensibilisation des hommes au sujet de la maternité et de la grossesse.

Des postes de police résilients au Népal

L'UNOPS a construit 23 commissariats de police modernes et parasismiques dans des zones rurales et touchées par les séismes au Népal, avec des fonds du ministère britannique du Développement international (DFID) dans le cadre de son programme intégré de renforcement de la sécurité et de la justice. Ce programme a pour objectif d'améliorer les services de sécurité et la justice pour 1,85 million de personnes défavorisées, dont un million de femmes et de filles.

Des mesures favorisant l'égalité entre les genres ont été prises à toutes les étapes du projet, notamment une analyse des parties prenantes et des efforts de mobilisation communautaire avant et après la mise en œuvre du projet, pour informer les communautés sur les activités menées. Des mécanismes de signalement ont été définis et mis en place, et deux postes de responsables des questions d'égalité entre les genres et du respect des droits ont été créés pour prévenir la discrimination, le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que pour documenter les plaintes et les doléances. Par ailleurs, des activités de formation et de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention des policières, pour pallier le faible taux de participation des femmes.

Chaque unité de police a été construite de manière à être durable, résiliente et accessible à divers utilisateurs et utilisatrices. En particulier, la conception des bâtiments tient compte de considérations liées à l'égalité entre les genres ainsi que des besoins particuliers des enfants et des

personnes handicapées. L'UNOPS a construit des salles de détention, des toilettes et des dortoirs séparés pour les femmes et les hommes. Des sections distinctes ont été attribuées aux mineurs. Dans le cadre du volet du projet consacré au renforcement des capacités, l'UNOPS améliore par ailleurs les systèmes de fonctionnement et d'entretien, les systèmes de gestion de la performance, les activités de formation et de renforcement des compétences, ainsi que les fonctions de recherche et de planification de la police népalaise. Le programme a également permis de fournir des caméras-piétons aux agents du département de la circulation de la police métropolitaine du Népal.

Services de conseils

En plus de mettre en place directement une large gamme d'infrastructures pour soutenir les gouvernements, l'UNOPS peut aussi les aider à tous les niveaux en fournissant des services consultatifs concernant l'approche intégrée du genre dans la planification, la construction et la gestion des systèmes d'infrastructures, et l'amélioration de l'accès aux services pour tous et toutes.

L'UNOPS a adopté un cadre pour la planification intégrée d'infrastructures afin de soutenir les gouvernements dans la planification, la construction et la gestion des systèmes d'infrastructures nationaux. Cette approche consiste d'abord à comprendre les besoins des partenaires de l'organisation, en identifiant les principaux défis et les possibilités d'action. Ces actions sont ensuite traduites en solutions sur mesure, adaptées aux besoins.

Afin de soutenir ce processus, l'UNOPS a élaboré une série d'outils et de méthodologies applicables aux économies en développement dans leurs efforts en faveur de l'inclusivité, de la durabilité et de la résilience.

Outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures (CAT-I)

L'Outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures permet d'identifier les lacunes dans les capacités des gouvernements (à l'échelle nationale, régionale et municipale) à planifier, construire et gérer efficacement des systèmes d'infrastructures durables, résilients et inclusifs. L'outil évalue les connaissances et le cadre institutionnel associés à un système d'infrastructures, à savoir les politiques, les mécanismes financiers, les

procédures d'achat, la réglementation, les dispositifs de mise en application, et les codes et normes qui régissent le cycle de vie des infrastructures.

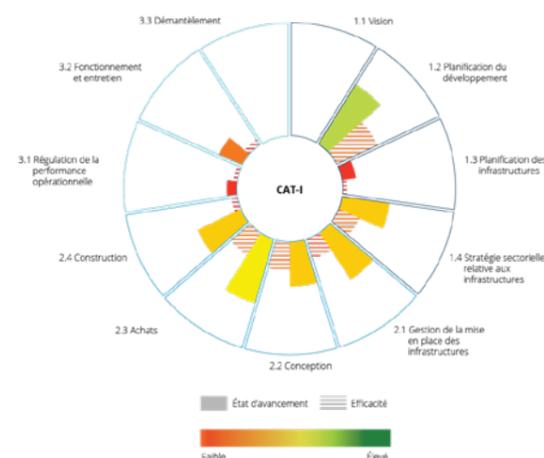
Les objectifs spécifiques de l'Outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures sont les suivants :

1. Créer un langage et un cadre commun pour le renforcement des capacités en matière d'infrastructures ;
2. Identifier les lacunes dans les capacités de planification, de construction et de gestion de systèmes d'infrastructures ;
3. Soutenir l'identification de solutions potentielles pour renforcer les capacités ;
4. Préparer un ensemble de programmes et de projets pour renforcer les capacités ; et
5. Afficher la progression par rapport à un point de référence.

Récemment, cet outil a été utilisé en collaboration avec l'État Mato Grosso au Brésil. Les résultats ont aidé le gouvernement à mettre à jour et améliorer la législation pour soutenir la planification en amont et garantir que les ressources adéquates soient sélectionnées et mises en place, afin de promouvoir un développement durable, résilient et inclusif.

L'outil a été élaboré par le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet de l'UNOPS en étroite collaboration avec ses partenaires à Mato Grosso (Brésil), au Népal et en Serbie, ainsi qu'avec des spécialistes des infrastructures employés par l'UNOPS dans le monde entier.

Figure 2 : Visualisation de l'Outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures



Conclusion

Les infrastructures ont toujours une incidence en matière d'égalité entre les genres. Elles sont perçues et utilisées différemment par les femmes, les hommes, les filles et les garçons, compte tenu des responsabilités et des rôles attribués à chaque genre dans les différentes cultures et sociétés. En même temps, la qualité et l'état des infrastructures influencent de manière différente la vie quotidienne et les moyens de subsistance des hommes et des femmes, ces dernières étant plus vulnérables, supportant des charges plus lourdes et étant exposées à des problèmes de sécurité lorsque les infrastructures manquent ou sont inefficaces.

C'est pour ces raisons que les gouvernements, à tous les niveaux, devraient adopter une approche intégrée de la prise de décisions relatives à la planification, à la construction et à la gestion des systèmes d'infrastructures, afin d'assurer un développement durable, résilient et inclusif.

La conception d'infrastructures favorables à l'égalité entre les genres a le potentiel d'éliminer les inégalités et d'autonomiser les femmes en répondant aux besoins variés de la société.

En outre, des mesures spécifiques en faveur de l'égalité doivent être intégrées dans les phases de planification, de mise en œuvre et de gestion du cycle de vie des infrastructures. Les infrastructures construites garantiront ainsi aux femmes et aux hommes des services de qualité égale, ainsi que l'accessibilité et la sécurité. Les systèmes d'infrastructures inclusifs amélioreront considérablement le développement du capital humain, les possibilités économiques et, à terme, la sécurité, l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles, soutenant ainsi le développement durable pour tous et toutes.

La conception d'infrastructures favorables à l'égalité entre les genres a le potentiel d'éliminer les inégalités et d'autonomiser les femmes en répondant aux besoins variés de la société. Une

telle approche peut maximiser les retombées des investissements dans les infrastructures pour l'ensemble de la communauté et accélérer la mobilité socioéconomique des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables ou défavorisés. C'est sur la phase de conception que la communauté mondiale doit se concentrer. Les spécialistes des infrastructures et du développement doivent travailler ensemble pour s'assurer que les infrastructures conçues soient adaptées au contexte, favorisent l'égalité entre les genres et ne laissent personne pour compte. Les périodes de crise, comme la pandémie de la COVID-19, présentent une occasion de réévaluer les infrastructures existantes et de prendre des décisions éclairées pour l'avenir, en vue de protéger et d'autonomiser tant les femmes que les hommes, et tant les filles que les garçons.

Grâce à son expérience en matière de développement d'infrastructures durables et inclusives, l'UNOPS est prêt à promouvoir des façons nouvelles et innovantes de soutenir ses partenaires grâce à la création d'infrastructures favorables à l'égalité entre les genres. L'UNOPS est bien placé pour fournir une assistance et un soutien techniques en matière de planification, de mise en œuvre et de gestion de tels projets d'infrastructures, à l'échelle internationale. L'application et l'amélioration continue — en prenant appui sur les meilleures pratiques internationales correspondant à chaque étape du cycle de vie des infrastructures — du Cadre pour la planification intégrée d'infrastructures ainsi que de la plateforme *sustainABLE* et de l'Outil d'évaluation des capacités en matière d'infrastructures, dans des contextes de développement variés, ont démontré la capacité de l'UNOPS à adapter son approche en matière d'infrastructures de manière à soutenir les gouvernements et les communautés dans leurs efforts en faveur de l'égalité entre les genres et du développement durable. L'UNOPS est prêt à poursuivre cette discussion avec les gouvernements et institutions à l'échelle locale, régionale et nationale pour trouver des solutions viables et concrètes afin que les infrastructures bénéficient aux femmes et aux filles, ainsi qu'à la société dans son ensemble.

Notes de fin

1. Secrétariat des Nations Unies et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, *Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women*, 9 avril 2020.
2. Organisation mondiale de la Santé, *2,1 milliards de personnes n'ont pas d'eau potable à domicile et plus du double ne disposent pas d'assainissement sûr*, <<https://www.who.int/fr/news-room/detail/12-07-2017-2-1-billion-people-lack-safe-drinking-water-at-home-more-than-twice-as-many-lack-safe-sanitation>>, consulté le 18 février 2019.
3. Banque mondiale, *Transports - Vue d'ensemble*, <<https://www.banquemonde.org/fr/topic/transport/overview>>, consulté le 20 février 2019.
4. Global Infrastructure Hub, *Global Infrastructure Outlook*, 2017, p. iii.
5. The New Climate Economy, *The Sustainable Infrastructure Imperative*, 2016, p. 10, <www.indiaenvironmentportal.org.in/files/file/NCE_2016Report.pdf>, consulté le 24 mai 2019.
6. Son, Hyun H., Banque asiatique de développement, *When Investing in Infrastructure don't Forget Gender*, 2017, <<https://blogs.adb.org/blog/when-investing-in-infrastructure-dont-forget-gender>>, consulté le 25 avril 2019.
7. Unnikrishnan, Shalini et Cherie Blair, *Want to Boost the Global Economy by \$5 Trillion? Support Women as Entrepreneurs*, Boston Consulting Group, Chicago, 30 juillet 2019.
8. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), *Economic Benefits of Gender Equality in the European Union: Overall economic impacts of gender equality*, Lituanie, 1er décembre 2017.
9. Katrin Elborgh-Woytek, et al., *Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity*, Fonds monétaire international, septembre 2013, paragraphe 1.
10. McKinsey Global Institute, *The power of parity: How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth*, McKinsey & Company, 2015, p. 2.
11. Thacker, Scott, et al., *Les infrastructures : la fondation du développement durable*, UNOPS, 2018, p. 41.
12. UNOPS, « sustainABLE », <<https://sustainable.unops.org/#/Learn>>, consulté le 22 juillet 2019.
13. Organisation des Nations Unies, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, New York, 18 décembre 1979.
14. Organisation des Nations Unies, *Déclaration et Programme d'action de Beijing*, adoptés à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 27 octobre 1995.
15. Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), Commission de la condition de la femme, <www.unwomen.org/fr/csw>, consulté le 18 mars 2019.
16. Organisation des Nations Unies, Nouveau programme pour les villes, 2017, p. 5.

17. Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, <www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>, consulté le 18 mars 2019.
18. Thacker, Scott, et al., *Les infrastructures : la fondation du développement durable*, UNOPS, 2018, p. 41, UNOPS.
19. ONU Femmes, *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, 2018, pp. 106-107.
20. Oxfam International, *The tsunami's impact on women* (note d'information), Oxfam, mars 2005, p. 2, <www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/women.pdf>, consulté le 6 août 2019.
21. Sharmin, Zayed et Mohammad S. Islam, *Consequences of Climate Change and Gender Vulnerability: Bangladesh Perspective* (document de travail), Bangladesh Development Research Center (BDRC), Virginia, États-Unis d'Amérique, janvier 2013, pp. 6, 10.
22. VDV-Akademie, *Project WISE: Project Report - Women Employment in Urban Public Transport Sector*, VDV-Akademie, Cologne, Allemagne, p. 5.
23. International Water Association, *The Untapped Resource: Gender and Diversity in the Water Workforce*, IWA, 2016, p. 2.
24. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Ressources sur l'égalité des genres*, <<https://fr.unesco.org/les-femmes-font-info-2017/ressources>>, consulté le 16 octobre 2019.
25. Barker, Stephanie et Morag Baird, Global Infrastructure Hub, *Project Preparation – Enabling environment: what are the prerequisites required to facilitate the preparation of quality infrastructure projects?*, 2019, <www.github.org/blog/project-preparation-enabling-environment>, consulté le 29 juillet 2019.
26. Organisation for Economic Co-operation and Development, *Gender Equality and Sustainable Infrastructure*, 2019, p. 10.
27. Banque asiatique de développement, *Balancing the Burden? Desk Review of Women's Time Poverty and Infrastructure in Asia and the Pacific*, Manille, 2015, p. 3.
28. *The Untapped Resource: Gender and Diversity in the Water Workforce*, p.12.
29. Organisation des Nations Unies, *The World Survey on the Role of Women in Development: Gender Equality and Sustainable Development*, 2014, p. 13.
30. UNOPS, *Alimenter la Sierra Leone en énergie pour sauver des vies*, <<https://www.unops.org/fr/news-and-stories/stories/access-to-energy-giving-sierra-leone-the-power-to-change>>, consulté le 24 juillet 2019.
31. *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, pp. 106-107.
32. *Balancing the Burden? Desk Review of Women's Time Poverty and Infrastructure in Asia and the Pacific*, pp.17,18.
33. *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, pp. 106-107.
34. Ibid.
35. Ibid. p.19, 20.
36. Ibid.

37. Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), *Énergies renouvelables : La dimension genre, Abu Dhabi, Émirats arabes unis*, 2019, p. 65.
38. Sellers, Sam, *Gender and Climate Change: A Closer Look at Existing Evidence*, Global Gender and Climate Alliance, 2016, p. 19.
39. *Women's Safety and Security: A Public Transport Priority*, p.12.
40. ONU Femmes, *La violence à l'égard des femmes et des filles : quelques faits et chiffres*, <<https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>>, consulté le 6 février 2019.
41. Banque mondiale, *Avoiding #MeToo: Harassment Risk and Women's College Choice -- Guest post by Girija Borker*, 2017, <<https://blogs.worldbank.org/impacetevaluations/avoiding-metoo-harassment-risk-and-women-s-college-choice-guest-post-girija-borker>>, consulté le 8 août 2019.
42. ONU Femmes, *Transports publics sécuritaires pour les femmes*, <<https://www.endvawnow.org/fr/articles/252-safe-public-transit-for-women-and-girls-.html>>, consulté le 6 février 2019.
43. Ibid.
44. UNOPS, *Le chemin vers l'égalité commence avec un service de transport sûr et fiable*, <<https://www.unops.org/fr/news-and-stories/stories/the-journey-to-equality-can-start-with-a-safe-and-reliable-bus-service>>, consulté le 24 juillet 2019.
45. International Association of Public Transport India, *Women's Safety & Challenges in Public Transport*, <<https://india.uitp.org/articles/women-safety-in-public-transport>>, consulté le 6 février 2019.
46. SmartCitiesDive, *Designing Safe Cities for Women*, <www.smartcitiesdive.com/ex/sustainablecitiescollective/designing-safe-cities-women/1052876>, consulté le 6 février 2019.
47. *Balancing the Burden? Desk Review of Women's Time Poverty and Infrastructure in Asia and the Pacific*, p.14.
48. Sustainable Development Goals Knowledge Platform, *Progress of Goal 6 in 2019*, <<https://sustainabledevelopment.un.org/sdg6>>, consulté le 17 octobre 2019.
49. Ibid.
50. ONU-Eau, *Water and Gender*, <www.unwater.org/water-facts/gender> consulté le 6 juin 2019.
51. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, WaterAid, Water & Sanitation for the Urban Poor, *Female-friendly public and community toilets: a guide for planners and decision makers*, WaterAid, London, octobre 2018, p. 7.
52. Ibid.
53. Ibid. p.15.
54. *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, p. 20.
55. *Water and Gender*.
56. Ibid.
57. ONU Femmes, *Gender Equality & Water, Sanitation and Hygiene: Report of the Expert Group Meeting*, ONU Femmes, New York, 14-15 décembre 2017, p. 6.

58. *Female-friendly public and community toilets: a guide for planners and decision makers*, p. 6.
59. UNOPS, sustainABLE. *Gender Needs Assessment*, <<https://sustainable.unops.org/#/Type/Surface%20water%20management/Action/Gender%20needs%20assessment>>, consulté le 24 juillet 2019.
60. Ibid. p.14.
61. Sommer, Marni, et al., *WASH in Schools Empowers Girls' Education: Proceedings of the Menstrual Hygiene Management in Schools Virtual Conference 2012*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Columbia University, New York, 2013.
62. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *How can women control water?*, 2016, pp.2-3.
63. Elbow, Kent, Agence des États-Unis pour le développement international, *What is Tenure Security? Why does it matter?*, <www.land-links.org/wp-content/uploads/2017/02/USAID_Land_Tenure_2014_Haiti_Training_Module_1_Presentation_2_Elbow.pdf>, consulté le 24 mai 2019.
64. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *What is Land Tenure?*, <<http://www.fao.org/3/y4307e/y4307e05.htm>>, consulté le 27 mai 2019. pp.2-3.
65. *How can women control water?*, p.3.
66. Banque mondiale, *Toolkit for Mainstreaming Gender in Water Operations*, Banque mondiale, Washington, D.C., mars 2016, pp. 9-12.
67. *Female-friendly public and community toilets: a guide for planners and decision makers*, pp. 12-23.
68. Caruso, Bethany, *Why sanitation is also a gender issue*, Forum économique mondial, Genève, 27 novembre 2015, <www.weforum.org/agenda/2015/11/why-sanitation-is-also-a-gender-issue>, consulté le 22 juillet 2019.
69. *How can women control water?*, p.3.
70. GenderCC, *Waste, gender and climate change*, <<https://gendercc.net/gender-climate/waste.html>>, consulté le 13 mars 2019.
71. Ogando, A.C. et S. Roever, *Gender and informal livelihoods. Coping strategies and perceptions of waste pickers in Sub-Saharan Africa and Latin America*, 2017, p.436.
72. Programme des Nations Unies pour le développement, *Powerful Synergies: Gender Equality, Economic Development and Environmental Sustainability*, 2013, p.154, <www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/womens-empowerment/powerful-synergies>, consulté le 7 mai 2019.
73. Ogando et Roever, *Gender and informal livelihoods. Coping strategies and perceptions of waste pickers in Sub-Saharan Africa and Latin America*, p.437.
74. *Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation, Récupérateurs et récupératrices de matériaux*, <<http://francais.wiego.org/groupes-professionnels/les-recupérateurs-de-matériaux/>>, consulté le 13 mars 2019.
75. *Gender and informal livelihoods. Coping strategies and perceptions of waste pickers in Sub-Saharan Africa and Latin America*, p. 445.
76. Gouvernement du Canada, *Autonomiser les femmes et protéger l'environnement grâce à la gestion des déchets*, <<https://www>>.

international.gc.ca/world-monde/stories-histoires/2017/2018-01-12-waste_jordan-dechets_jordanie.aspx?lang=fra>, consulté le 3 avril 2019.

77. Mothiba, Mathema, Shadung J. Moja et Chris Loans, *A Review of the Working Conditions and Health Status of Waste Pickers at Some Landfill Sites in the City of Tshwane Metropolitan Municipality, South Africa*, 2017, p.92; Schenck, Catherina J., Philip F. Blaauw et Jacoba M. M. Viljoen., "The socio-economic differences between landfill and street waste pickers in the Free State province of South Africa", *Development Southern Africa*, vol. 33, no. 4, 1 juin 2016, pp.13-14.

78. Cowing, Michael J., Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Health and Safety Guidelines for Waste Pickers in South Sudan*, 2013, pp.9/11.

79. Organisation internationale du Travail, "Waste pickers' cooperatives and social and solidarity economy organizations", *Cooperatives and the World of Work Series* no. 12, OIT, août 2019, p.2.

80. Dutra, Renato Meira de Sousa, Luciana Harue Yamane et Renato Ribeiro Siman, "Influence of the expansion of the selective collection in the sorting infrastructure of waste pickers' organizations: A case study of 16 Brazilian cities", *Waste Management*, vol. 77, juillet 2017, p.51.

81. Muller, Maria et Anne Schienberg, The Global Development Research Center, *Gender and Urban Waste Management*, <www.gdrc.org/uem/waste/swm-gender.html>, consulté le 13 mars 2019.

82. Biggs, Philippa et al., *The State of Broadband*, Commission « Le large bande au service du développement durable », 2017, p.8

83. Organisation de coopération et de développement économiques, *Bridging the Digital Gender Divide*, 2018, p.13.

84. Commission « Le large bande au service du développement durable », *Recommendations for action: bridging the gender gap in Internet and broadband access and use*, 2017, p.13.

85. Rowntree, Oliver, *Rapport 2018 sur les inégalités entre hommes et femmes dans la téléphonie mobile.*, Groupe Spéciale Mobile Association, 2018, p.5.

86. *Bridging the Digital Gender Divide*, p.13.

87. Agence suédoise de coopération internationale au développement, *Gender and ICT*, 2015, p.2.

88. Ibid.

89. Awaaz Afghanistan, 'Stories', <https://awaazaf.org>, consulté le 1er août 2019; UNOPS, 'Premier anniversaire du centre de renseignements humanitaires Awaaz Afghanistan', <https://www.unops.org/fr/news-and-stories/news/afghanistan-humanitarian-hotline-celebrates-first-anniversary>, consulté le 1er août 2019.

90. Ibid., p.3.

91. Lopez, Mariana, Women's safety online: *A driver of gender inequality in internet access*, Nouvelle de l'UIT, 28 novembre 2018, <https://news.itu.int/womens-safety-online-gender-inequality-in-internetaccess/>, consulté le 28 mai 2020.

92. Mlambo-Ngcuka, Phumzile, ONU Femmes, 'ICT as a powerful means to advance women's rights, empowerment and gender equality', 2013, <www.unwomen.org/en/news/stories/2013/9/ed-speech-to-broadband-gender-group>, consulté le 12 mars 2019.

93. Chambre de commerce internationale, '3 reasons why ICT matters for gender equality', <https://iccwbo.org/media-wall/news-speeches/3-reasons-ict-matters-gender-equality>, consulté le 12 mars 2019.

94. Commission européenne, *The Impact of ICT on the Growth of the Service Industries*, 2007.

95. Banque mondiale, 'Emploi dans les services', <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.SRV.EMPL.FE.ZS?contextual=serv-employment-by-gender&end=2018&name_desc=false&start=2018&view=bar>, consulté le 12 mars 2019.

96. 'ICT as a powerful means to advance women's rights, empowerment and gender equality'.

97. *Unsafe in the City*, p.8/9.

98. Secrétariat des Nations Unies et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 'Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women', 9 avril 2020. 17.

99. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, "Education des filles et des femmes - Statistiques", <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/international-womens-day-2014/women-ed-facts-and-figure/>, consulté le 14 mai 2019.

100. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Ne laisser personne pour compte : sommes-nous loin de l'enseignement primaire et secondaire universel ?*, 2016, p. 5.

101. Ibid.

102. Groupe de la Banque mondiale, *Éduquer les filles, c'est transformer des vies*, 2016, p. 1.

103. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Progress for Children*, 2005, p. 8.

104. *Éduquer les filles, c'est transformer des vies*, p. 1.

105. *WASH in Schools Empowers Girls' Education: Proceedings of the Menstrual Hygiene Management in Schools Virtual Conference 2012*.

106. *Rapport sur l'égalité des genres : Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres*, p. 30.

107. Banque mondiale, *Accès des filles aux études secondaires : des inégalités qui se paient au prix fort*, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/factsheet/2018/07/11/missed-opportunities-the-high-cost-of-not-educating-girls>, consulté le 14 mars 2019.

108. Partenariat mondial pour l'éducation, *Données sur l'éducation*, <https://www.globalpartnership.org/fr/results/education-data-highlights>, consulté le 19 juin 2019.

109. Dugarova, Emma, *Gender Equality as an Accelerator for Achieving the Sustainable Development Goals*, Programme des Nations Unies pour le développement, 2018, p. 12.

110. Organisation mondiale de la Santé, *Mortalité maternelle*, <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality>, consulté le 14 mars 2019.

111. Organisation mondiale de la Santé, *Women Health Key Facts*, 2008.

112. Secrétariat des Nations Unies et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, *Policy Brief: The*

Impact of COVID-19 on Women, 9 avril 2020, p. 10.

113. Irani, L., K. Hardee et M. Bishop, *A Tool to Assess the Gender Sensitivity of a Health Facility*, Futures Group, Health Policy Project, Washington, D.C., 2015, pp. 2, 7, 8.

114. Organisation mondiale de la Santé, *Santé de la mère et des enfants : 10 moyens d'améliorer la qualité des soins*, 2017, <https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/10-ways-to-improve-the-quality-of-care-in-health-facilities>, consulté le 23 juillet 2019.

115. Biancheri Rita et Stefania Landi, "Health, gender and healthcare design: considerations about hospital environments in a gender-sensitive perspective", *The Italian Journal of Gender-Specific Medicine*, vol. 2, no. 4, 2016, p.159.

116. Ibid.

117. Menon, Jessica, *Guide on Integrating Gender into Infrastructure Development in Asia and the Pacific*. Vertical Structures, ONU Femmes, UNOPS, 2019, p. 31.

118. UNOPS, « sustainABLE », <https://sustainable.unops.org/>, consulté le 22 juillet 2019.

119. Menon, Jessica, *Guide on Integrating Gender into Infrastructure Development in Asia and the Pacific*. ONU Femmes, UNOPS, 2019.

120. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), *Gender stakeholder consultation*, EIGE, Lithuania, 2018, p. 7.

121. EU-Gender, *Gender Training and Capacity Building*, <http://eugender.itcilo.org/toolkit/online/story_content/external_files/BB10.pdf>, consulté le 3 avril 2019.

122. Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), *Increasing Women's Participation in the Power Sector through Human Resources Interventions: A Best Practices Framework*, 2018, p.23.

123. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, *Guidelines on designing a gender-sensitive results-based monitoring (RBM) system*, Bonn, Allemagne, 2014, p.1.

124. UNOPS, *Un nouveau marché améliore les perspectives économiques en Somalie*, <https://www.unops.org/fr/news-and-stories/news/new-market-means-increased-economic-opportunities-for-one-somali-town>, consulté le 23 juillet 2019.

125. Groupe du développement des infrastructures privées, *Mainstreaming gender equality to improve infrastructure development impact*, 2018, p. 10.

126. Agence suédoise de coopération internationale au développement, *Gender Analysis – Principles & Elements*, mars 2015. p.1.

127. Banque asiatique de développement, *Project Gender Action Plans: Lessons for Achieving Gender Equality and Poverty Reduction Plans*, 2009, <www.adb.org/sites/default/files/publication/29008/gender-briefing-note.pdf>, consulté le 3 avril 2019.

128. Stephenson, Mary-Ann, *Guide sur la budgétisation sensible au genre*, Oxfam International, 2018.

129. Agence suédoise de coopération internationale au développement, *Gender, Urban Infrastructure and IFIs*, 2017, p. 3.

130. UNOPS, *Routes, santé et agriculture : le travail de l'UNOPS au*

Myanmar, <https://www.unops.org/fr/news-and-stories/news/roads-health-centres-and-water-pumps-changing-lives-in-myanmar>, consulté le 22 juillet 2019.

131. UNOPS, *Amélioration de la circulation entre la Serbie et le Kosovo*, <www.unops.org/fr/news-and-stories/news/towards-better-movement-between-serbia-and-kosovo>, consulté le 22 juillet 2019.

132. Malta National Commission for the Promotion of Equality, *Gender Mainstreaming in Practice*, 2010, pp. 13,14.

133. Chin, Keric, *The Power of Procurement: How to Source from Women Owned Businesses*, ONU Femmes, New York, 2017, pp. 41-43.

134. The London School of Economics and Political Science, *The Urbanization, Construction, Migration Nexus in 5 Cities in South Asia*, 2016, pp. 14, 15.

135. Banque asiatique de développement, *Completion Report: Cambodia: Rural Roads Improvement Project*, 2018, p. 57.

136. Banque asiatique de développement, *Gender Tool Kit: Transport Maximizing the Benefits of Improved Mobility for All*, Manille, 2013, p. 57-58.

137. Ibid.

138. Banque asiatique de développement, *Tool Kit on Gender Equality Results and Indicators*, Manille, 2013, pp. 6-7.

139. *Gender Tool Kit: Transport Maximizing the Benefits of Improved Mobility for All*, p.30.

140. Groupe de la Banque mondiale, *Roads to Agency. Effects of Enhancing Women's Participation in Rural Roads Projects on Women's Agency*, p.10.

141. UNOPS, *Les Afghanes progressent sur la voie de l'autonomisation grâce à la laine et au bétail*, <www.unops.org/fr/news-and-stories/stories/keeping-livestock-and-spinning-wool-afghan-women-work-for-greater-independence>, consulté le 6 février 2019.

142. ATR Consulting, *Impact Study of Sida-Funded Rural Access Improvement Project (Phases I-III) in Northern Afghanistan*, 2016.

143. UNOPS, *L'UNOPS et ONU Femmes créent des guides sur la conception d'infrastructures favorisant l'égalité entre les genres*, <www.unops.org/fr/news-and-stories/news/unops-and-un-women-develop-guides-on-integrating-gender-into-infrastructure-development>, consulté le 23 juillet 2019.

144. ONU-Femmes, *Je connais le genre 3*, « Mainstreaming Gender Equality in Infrastructure », Centre de formation ONU Femmes, République dominicaine.

Marmorvej 51
PO Box 2695
2100 Copenhagen
Danemark
www.unops.org/fr

 /unops.org

 /company/unops

 /unops
/unops_fr
/unops_es

 /unops_official